

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2048 - 2 novembre 2007 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Une nécessité vitale
augmenter
les salaires !**

SNCF, RATP, Air France

**la grève, c'est l'arme
des travailleurs**



p. 3 et 12

Sommaire

Leur société

- p 4 ■ La montée des prix
■ Christine Boutin face aux mal logés
■ Les petits emprunteurs dans les griffes des banquiers
- p 5 ■ Tchad : l'affaire de l'Arche de Zoé
■ Du « pré carré » au pétrole
■ Le salaire de Sarkozy
■ France : géographie de la pauvreté
- p 6 ■ La suppression des tribunaux de proximité
■ Travailleurs étrangers en France
- p 7 ■ La grève des internes des hôpitaux
- p 11 ■ Prix de l'eau
■ Franchises médicales
■ Cité HLM de Fousal
- p 16 ■ L'éducation, un sport de combat contre le gouvernement
■ Grenelle de l'environnement
■ Agrocarburants contre aliments

Tribune

- p 6 ■ Du vent pour la planète

Dans le monde

- p 8-9 ■ Argentine : Kirchner succède à Kirchner
■ Un certain redressement économique
■ Béatification en chaîne au Vatican
■ Sénégal : la population en butte à la flambée des prix
■ Madagascar : Touché par la famine
■ Maroc : convoyeurs de fonds et employés en lutte
- p 10 ■ Allemagne : Volkswagen
■ Grande-Bretagne : les postiers en colère

Dans les entreprises

- p 12 ■ SNCF-RATP-EDF-GDF : la mobilisation est à l'ordre du jour
■ Ateliers SNCF du Landy : virée peu glorieuse de Sarkozy
- p 13 ■ Chantiers Aker Yards de Saint-Nazaire
■ Chute de la passerelle du Queen Mary 2
- p 14 ■ Rhodia-Saint-Fons
■ IBM-La Gaude
■ Gemalto-Saint-Cyr-en-Val
- p 15 ■ Chèques Postaux Orléans-La Source
■ La Barre-Thomas - Rennes
■ Renault-Flins
■ Arcelor-Mittal-Florange

• Sans-papiers – Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

Parents d'élèves et enseignants s'opposent aux expulsions

Un parent d'élève de l'école Marcel-Sembat de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), père de deux enfants âgés de deux et six ans, sans papiers, arrêté le matin dans le métro lors d'un contrôle d'identité a été conduit au commissariat puis, sur ordre de la préfecture, transféré dès le lendemain au centre de rétention de Vincennes.

La justice a montré en la circonstance qu'elle savait agir parfois avec célérité : trois comparutions en trois jours ! Les juges ont tous confirmé le maintien en rétention et l'expulsion, sans se soucier de priver deux enfants de leur père.

À Saint-Denis, la réaction des parents d'élèves, des enseignants, de la coordination de lutte des sans-papiers, du Réseau éducation sans frontières (RESF) ne s'est pas fait

attendre pour réclamer la remise en liberté de ce père de famille et l'arrêt des poursuites concernant d'autres parents menacés eux aussi d'expulsion.

Les manifestations se sont multipliées : vendredi matin 26 octobre devant l'école ; le soir à la préfecture du département ; le lendemain midi à la mairie de Saint-Denis. Dimanche 28, tous se sont retrouvés pour diffuser ensemble un appel à une manifestation plus large et prévue pour mardi 30.

Finalement, le père de l'élève de l'école Marcel-Sembat a été libéré et a obtenu un rendez-vous pour sa régularisation. Mais un autre père d'élève, d'une autre école de Saint-Denis, l'école Henri-Wallon, bien que n'étant pas en rétention, reste menacé d'expulsion. La mobilisation se poursuit donc face au risque que repré-

sente pour les sans-papiers l'objectif du gouvernement d'expulser 25 000 personnes avant la fin de l'année. Derrière ce chiffre, il y a des hommes, des femmes, des parents qui ne demandent que le droit de vivre, de travailler et de rester avec leurs enfants, ici, en France, à nos côtés.

Correspondant LO



Une des nombreuses manifestations anti-expulsions.

• Verrerie Tourres et Cie – Le Havre

Grève pour les salaires

À la verrerie Tourres et Cie du Havre, filiale du groupe Saverglass, nous sommes près de 500 à produire des bouteilles « de luxe ». Mais il n'y a que les bouteilles qui soient « de luxe ».

Les roulements des équipes en 3 x 8 se font sur sept jours en continu, soit des semaines de 58 heures pour des salaires qui tournent autour de 1 200 euros.

Lors de cette rentrée, alors qu'il annonçait des augmentations générales de salaires ridicules, le patron nous a proposé d'améliorer nos salaires... avec

notre propre argent, c'est-à-dire en répartissant sur l'année le paiement du 13^e mois et des RTL (repos temps libre) accumulés.

Cela a été pris comme une provocation et nous y avons répondu en votant la grève lors de l'heure d'information syndicale qui a suivi cette annonce.

Ceux qui étaient à l'assemblée ont alors fait le tour des ateliers et ont été rejoints par une grosse majorité du personnel. La grève a débuté le soir même, le 19 octobre. Durant le week-end la direction a mobi-

lisé ses cadres et en a même fait venir de l'usine de Feuquieres dans l'Oise. Cela a donné aux grévistes présents l'occasion de rire un bon coup en les regardant essayer de faire tourner les postes.

Devant ces résultats pitoyables, la direction a finalement préféré utiliser ses cadres à provoquer les grévistes. Elle les a alors fait sortir de l'usine, pour les positionner face au piquet de grève.

Mais ni cela, ni le refus de discussion de la part de la direction n'ont démoralisé les grévistes.

Et le vendredi suivant nous tenions toujours bon.

Finalement le patron a lâché 1,5 % au titre de rattrapage, une anticipation de 1,5 % supplémentaire sur le plan à venir, 2 % du salaire brut en prime exceptionnelle, une augmentation des primes de nuit et de souplesse.

Évidemment, tout n'y est pas, mais nous reprenons le travail en sachant que ce que nous avons gagné, c'est grâce à notre grève.

Correspondant LO

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 29 octobre



Augmenter les salaires, une nécessité vitale pour tous les travailleurs !

La grève des hôtesses et des stewards d'Air France a pratiquement bloqué pendant cinq jours cette compagnie aérienne. Suivie par l'écrasante majorité des salariés de cette catégorie, son ampleur a été à la mesure de leur colère contre le gel des salaires depuis quinze ans, alors que leur charge de travail ne cesse d'augmenter.

Air France avait invoqué, à l'époque, sa mauvaise situation financière pour imposer des sacrifices à son personnel. Aujourd'hui, c'est une des plus prospères compagnies d'aviation. Au premier trimestre 2007, les profits d'Air France étaient en augmentation de 70 % par rapport à l'année précédente ! Mais les salaires, eux, sont toujours bloqués. Les grévistes revendiquent l'augmentation de leurs salaires. Ce ne serait que justice qu'ils l'obtiennent.

Cette grève, dont l'ampleur a manifestement surpris la direction d'Air France, a déclenché les criailles habituelles sur « les voyageurs pris en otages » ou des couplets contre « les privilèges » des hôtesses et des stewards. Privilégiés, ces salariés qui commencent leur parcours professionnel avec 1 300 euros net ?

Alors, bien sûr, leur grève a conduit à l'annulation d'un grand nombre de vols et au blocage des aires d'embarquement de certains aéroports. Cela a gêné les voyageurs ? Bien sûr, mais il n'y a que ceux qui ne font rien dont l'arrêt de travail ne gêne personne ! Qui se rendrait compte d'une grève des actionnaires ? Mais il est vrai que ceux-là n'ont pas besoin de se mettre en grève, ni même de travailler pour que leurs capitaux leur assurent des privilèges, des vrais. Si les avions volent, si le transport aérien fonctionne et s'il rapporte du profit et des dividendes aux actionnaires, c'est grâce à leurs travailleurs, les pilotes certes, mais aussi des mécaniciens au sol aux hôtesses, en passant par les femmes de ménage ou les cuisiniers qui préparent les plateaux-repas.

La grève s'est limitée à une seule catégorie. Mais les revendications des hôtesses et des stewards n'ont

rien de catégoriel, pas plus que ne le sont les raisons de leur mécontentement.

Hôtesses et stewards protestent contre la réduction de l'effectif des équipages alors même que le nombre de passagers transportés augmente. Ils protestent contre l'accroissement du nombre de vols qu'ils doivent effectuer dans le même laps de temps, sans même que les vols de nuit soient considérés comme du travail de nuit et payés en conséquence. Mais des entreprises industrielles aux grandes chaînes commerciales, les patrons cherchent à imposer partout plus de travail avec moins de personnel. C'est en aggravant l'exploitation qu'ils s'assurent des profits en croissance. Des ouvriers de l'automobile aux caissières de supermarché, en passant par les hôtesses de l'air, toutes les catégories de travailleurs sont acculées à la fatigue, à l'usure physique ou nerveuse, à un rythme de travail de plus en plus insupportable, pour accumuler toujours plus de profits qui sont, ensuite, gaspillés dans la spéculation.

En se révoltant contre l'insuffisance de leurs salaires, les hôtesses et les stewards soulèvent aussi un problème qui concerne tous les travailleurs. Tous subissent les hausses de prix et la multiplication des prélèvements, alors que les salaires n'augmentent que peu ou pas du tout.

Le slogan imbécile « travailler plus pour gagner plus » ne suffit pas. Pendant que le pouvoir d'achat des travailleurs s'effondre, on entend des ministres pérorer sur les « nouvelles pistes » à trouver pour l'augmenter.

Mais il n'y a pas besoin de pistes nouvelles pour savoir que, si le pouvoir d'achat baisse, c'est parce que les patrons ne payent pas le salaire qu'il faut pour faire face aux dépenses nécessaires, à commencer par le loyer d'un logement convenable. Le seul moyen pour les travailleurs d'augmenter leur pouvoir d'achat, c'est de contraindre le patronat à prendre sur ses profits de quoi augmenter les salaires.

Arlette LAGUILLER

• Commission sur les retraites du privé

41 ans de cotisation en 2012

La commission de garantie des retraites a donné son feu vert au gouvernement pour que la durée de cotisation pour une retraite à taux plein dans le privé augmente d'un trimestre par an à compter de 2009. En 2012 elle sera donc de 41 années au lieu de 40 actuellement.

La mission de cette commission, créée en 2003 par la loi Fillon, est de vérifier tous les quatre ans que la période moyenne de retraite des salariés du privé est stable, c'est-à-dire qu'elle n'augmente pas. Mais comme l'espérance de vie augmente – elle serait en 2012 de

23,74 ans, après 60 ans – eh bien, à en croire les rapporteurs de la commission, il faudrait tout simplement que les salariés travaillent un an de plus pour ne pas être plus longtemps en retraite.

Mais comment s'en étonner quand on sait qui préside cette

commission bien mal nommée de « garantie » des retraites qui, en fait, garantit qu'elles n'augmenteront pas. Elle est présidée par quatre hauts fonctionnaires : le vice-président du Conseil d'État et les présidents du Conseil économique et social, du Conseil d'orientation des retraites et de la Cour des comptes. Ce dernier, Philippe Séguin, recasé là après son échec dans la course à la mairie de Paris en 2001, fait tous les ans

la chasse au « gaspi » dans le rapport de la Cour des comptes, où il montre ses sympathies politiques de droite et tout le mal qu'il pense des fonctionnaires et des organisations syndicales.

Aucun de ces hauts fonctionnaires ne peut imaginer un instant qu'un allongement de la durée de la vie puisse être synonyme d'un allongement du temps de retraite pour que les salariés puissent pleinement

profiter de celle-ci. Les progrès de la productivité pourraient largement permettre de travailler moins longtemps et de prendre une retraite bien méritée encore plus tôt. Mais pour les Fillon et les Séguin, les travailleurs doivent cotiser plus longtemps pour espérer bénéficier de retraites moins longues aux montants de plus en plus réduits. C'est cela qu'ils appellent faire des « réformes ».

Cédric DUVAL

• Prix

La fin du mois, c'est le 10 ou le 15 ?

Pas besoin de savants calculs, ni de statistiques incompréhensibles. On a beau faire ses courses chez Aldi, Leader Price, ED, Franprix ou ne prendre que les produits « repère » de Leclerc, on a de plus en plus de mal à acheter ce qui est nécessaire pour nourrir la famille. Alors, on rogne sur la quantité, on rogne sur la qualité et malgré tout ce qui est dit sur les bienfaits des fruits, du poisson ou de la bonne viande, la famille se contentera de ce qui est bon marché. Et à la caisse, c'est bien avant la fin du mois que le paiement par carte bancaire permettra au moins de jongler un peu avec les rentrées du mois suivant.

L'augmentation des prix des produits courants est en cause bien sûr. Mais le vrai problème c'est que les salaires, les retraites et les allocations sont insuffisants. Pour beaucoup de familles quand le loyer, le gaz ou le fuel, l'électricité, le téléphone et les transports sont payés (et là aussi les tarifs n'ont cessé d'augmenter) il n'y a plus grand-chose dans le porte-monnaie ou sur le compte.

Tout le monde le sait, on vit mal avec un salaire au smic à temps complet, cela correspond à 1 000 euros nets par mois. Mais des centaines de milliers de salariés n'ont pas un temps complet. Alors que faire quand on sait qu'une heure au smic vaut quelque 7,8 euros nets ; c'est-à-dire qu'il faut travailler quelque 25 heures pour se payer un introuvable loyer à 200 euros par mois.

Voilà, c'est cela la réalité de la situation d'une partie importante de monde du travail d'aujourd'hui. Il faudra bien imposer au patronat d'engranger moins de profits pour que les salaires permettent de vivre, en dépit de ceux qui péorent sur le travailler plus pour gagner plus.

Henriette Mauthey

• Christine Boutin face aux mal-logés

Le gouvernement ne sait que virer des trottoirs et expulser

Le 31 octobre, pour la troisième fois en quelques semaines, la police a évacué de force les campeurs qui sont sur le trottoir rue de la Banque, à Paris, à deux pas de la Bourse, et elle leur a confisqué leurs tentes.

Elle les aurait volontiers expulsés, comme elle l'a fait quelques jours avant pour les Bulgares qui campaient le long du périphérique, mais ce n'était pas possible : les « campeurs » de la rue de la Banque sont en règle.

Questionnée à propos de la situation de ces 300 familles, Christine Boutin, la ministre du Logement a déclaré : « Les gens qui sont logés, même mal logés, je leur demande de rester dans leur logement et de ne pas aller sur le trottoir ».

À quoi le responsable du DAL a répondu : « Mme Boutin confond logement et hébergement, les familles de ce campement n'ont pas de logement, elles sont hébergées de façon précaire ».

Ces familles, dont les adultes ont généralement un emploi, ont fait des demandes de HLM depuis des années et seraient prêtes à payer des loyers raisonnables. C'est parce qu'elles étaient exaspérées qu'elles ont décidé de camper sur le trottoir devant l'immeuble du DAL baptisé par dérision « Ministère de la CRISE du logement ».

Lors d'une entrevue entre la ministre et une délégation du DAL, le 26 octobre, Mme Boutin a déclaré qu'elle n'était pas



en mesure de reloger les 300 familles en question, mais qu'elle était cependant prête à « intervenir pour celles dont la situation est épouvantable ». Elle a surtout insisté sur le fait qu'elle « n'accepte pas les tentes ». Elle est d'accord avec la police qui les confisque.

La ministre avait aussi déclaré le 17 octobre qu'elle « n'exclut pas la possibilité de réquisitionner certains immeubles dans les zones tendues ». La prenant au mot, le DAL a organisé une manifestation, vers des immeubles situés non loin de là, rue Lafitte, appartenant aux assurances AGF, et vides depuis quatre ans.

Réquisitionner cela signifie simplement que les propriétaires sont dans l'obligation de

louer à des loyers acceptables.

Qu'est-ce qui empêche cette réquisition ? Pour le moment la ministre n'a pas

donné de réponse... C'est la police qui a répondu.

André VICTOR

Une ministre qui plane

La ministre du Logement, Christine Boutin, a proposé d'autoriser « pendant une durée limitée, avec toutes les précautions nécessaires », les propriétaires qui le souhaitent à construire un étage supplémentaire sur leur habitation. Elle s'est justifiée en expliquant que cette solution évite d'avoir à acheter des terrains devenus trop chers.

Un gouvernement véritablement soucieux de régler ce

problème réquisitionnerait des terrains au prix d'avant la flambée spéculative pour y construire directement des logements. Cela éviterait à Boutin de faire une telle proposition. Il est vrai qu'elle a ajouté que son idée était « à creuser ».

À se demander si elle ne va pas bientôt proposer des logements dans les caves ?

J.S.

• Prêts à taux variables

Les petits emprunteurs dans les griffes des banquiers

Les banquiers s'inquiètent de la possibilité que survienne, en France, une crise du même type que celle des « subprimes » aux États-Unis, qui ont vu les taux d'intérêts des emprunts immobiliers s'envoler au point de rendre insolubles bien des familles populaires ayant acheté leurs maisons à crédit et contraintes, du coup, de les revendre.

En effet, la pratique d'accorder des prêts immobiliers remboursables à long terme à des taux d'intérêt variables est très prisée des grandes banques, spécialisées dans le crédit immobilier, en

particulier aux familles à revenus modestes. C'est le cas par exemple du Crédit Foncier, des Caisses d'Épargne, du Crédit immobilier de France, de l'UCB, etc.

Ces prêts à taux variables constituent un piège pour les emprunteurs soumis à des mécanismes financiers devant lesquels ils sont impuissants. Les taux montent plus souvent qu'ils ne descendent, au jour le jour et en fonction du cours de l'euro dans les échanges entre banques. Pour vanter les mérites de tels prêts, les banques ne manquent pas de faire miroiter une baisse tout en expliquant

qu'une hausse éventuelle ne serait guère dangereuse puisque plafonnée. Sauf que ce plafonnement des hausses des taux d'intérêt a, dans certains cas, volé en éclats, suite à des clauses particulières, difficiles à déchiffrer par les emprunteurs, écrites en tout petits caractères au fin fond d'un contrat à multiples pages. Ainsi au Crédit Foncier, un taux initial plafonné à 4 % atteint aujourd'hui près de 6 % et des mensualités sont passées de 831 à 989 euros.

Du coup, l'Association française des usagers des banques estime entre 35 000 et 50 000 le nombre de familles

aujourd'hui en situation de difficulté grave de remboursement de leur prêt à taux variable, compte tenu de la hausse importante de ces taux, de la forte augmentation des mensualités

Après s'être engraisées pendant des années sur le dos des emprunteurs immobiliers les plus modestes, les banques n'ont pas l'intention de desserrer leur emprise, quitte à engendrer une situation comparable à celle des « subprimes » américains entraînant la ruine de milliers de foyers.

Lucienne PLAIN

• Tchad : L'affaire de l'Arche de Zoé

Des gouvernements aussi hypocrites à N'Djamena qu'à Paris

Les familles rassemblées à l'aéroport de Vatry, dans la Marne, ont attendu en vain l'arrivée de l'avion qui devait transporter 103 jeunes enfants regroupés par l'association Arche de Zoé.

Les responsables de cette association, qui avaient décidé d'agir dans l'urgence pour frapper l'opinion, ont sans doute fait preuve de maladresse, ou d'amateurisme. Mais manifestement, ce ne sont pas les dérives qui peuvent se produire dans les affaires d'adoption dont il est question ici.

Les bonnes intentions ne sont pas de mise dès qu'il s'agit des réactions officielles des gouvernements tchadien et français. Le dictateur tchadien Idriss Déby a saisi l'occasion de mettre dans l'embarras le gouvernement français, qui est officiellement son allié, mais dont il n'apprécie pas forcément la

participation au déploiement de forces militaires européennes au Darfour. Il n'a pas fait dans le détail avec ses déclarations sur un trafic à caractère pédophile, voire un trafic d'organes. En réalité, Déby se moque bien du sort des enfants, lui qui n'a pas hésité à enrôler dans son armée des enfants-soldats de dix ou douze ans, comme l'a relevé *Le Figaro*, qu'on ne saurait taxer de gauchisme. C'est dire l'amour que le dictateur porte aux enfants.

La sincérité des autorités françaises est tout aussi contestable. Elles étaient informées de cette affaire depuis le début puisque l'association a bénéficié, à l'aller, de l'appui de l'aviation militaire française. En général, le sort de leurs ressortissants, comme celui des missionnaires du temps des colonies, sert plutôt de prétexte aux grandes puissances pour justifier leurs interventions militai-

res, mais pas cette fois ! Dès que les accusations du dictateur tchadien ont été connues, les autorités françaises les ont cautionnées, visiblement pour tenter d'amadouer leur allié.

Et l'on a pu voir la secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Rama Yade, juste après les propos délirants de Idriss Déby, affirmer sa pleine solidarité avec celui-ci. Et prétendre sans rire, alors que l'armée française ne cesse d'intervenir au Tchad depuis quarante ans, que le Tchad était un « État souverain ».

Décidément, les champs pétrolifères tchadiens intéressent plus nos gouvernants que le sort des enfants, tchadiens ou soudanais, vrais ou faux orphelins, mais condamnés de toute façon à la misère.

Jean SANDAY

Du « pré carré » au pétrole



Le président tchadien Idriss Déby ouvre une vanne du pipe-line qui évacue le pétrole tchadien vers le Cameroun. À ses côtés, le directeur d'Esso Tchad et les présidents du Congo, de la Centrafrique et du Soudan.

L'affaire de l'Arche de Zoé se produit au moment où les autorités françaises s'apprêtaient à déployer un nouveau contingent de troupes dans la région à cheval sur le Tchad et le Darfour voisin. Le gouvernement français s'était assuré le parrainage des Nations unies et de l'Union européenne. Le dictateur tchadien avait des réticences. Il a visiblement profité de cette affaire pour les exprimer à nouveau.

D'ici la mi-novembre, trois mille militaires, dont plus de la moitié sont des soldats français, devaient se déployer au Tchad. Officiellement, il s'agirait de pacifier la région en mettant un terme à la situation qui a provo-

qué la famine au Darfour. Cette intervention a beau se draper dans les plis des drapeaux de l'ONU et de l'Union européenne, elle s'inscrit parfaitement dans la tradition des nombreuses interventions militaires françaises au Tchad.

Les dictateurs tchadiens successifs, Idriss Déby depuis 1990, Hissène Habré depuis 1982, Goukouni Weddeï en 1979, comme leurs prédécesseurs, n'ont pu se maintenir que parce qu'ils bénéficiaient de l'appui sans faille de l'impérialisme français. Dès lors qu'ils écartaient leurs rivaux, même quand ils avaient pu être auparavant des adversaires de l'État français comme Hissène Habré, ils recevaient le soutien du gouvernement français.

La présence militaire française au Tchad est permanente. Le Tchad est une position stratégique au centre de l'Afrique, qui plus est un pays qui, malgré sa pauvreté, peut rapporter gros à quelques uns. Auparavant à Boussac grâce au coton, aujourd'hui à Total peut-être depuis la découverte de champs pétrolifères, bien que le pétrole qui aiguise tant d'appétits soit actuellement aux mains des compagnies américaines. On ne peut dire où le dictateur tchadien entend aller, remontrer son alliance avec la France ou changer de partenaires. On voit en tout cas qu'on est loin de préoccupations humanitaires.

Jacques FONTENOY

• Salaire de Sarkozy

140 % d'augmentation et 100 % de cynisme

Une note de l'Élysée révèle qu'il serait question d'augmenter le salaire de Sarkozy de 140 %. Il passerait ainsi de 8 300 euros à 20 200 euros brut par mois. Cela aurait, paraît-il, le mérite de la transparence, puisqu'il serait question de fixer désormais la rémunération du président de la République par une loi alors que jusque-là le président pouvait en décider à sa guise. Cette transparence ne va cependant pas jusqu'à expliquer que ce « salaire » est surtout de l'argent de poche puisque la plupart des dépenses de vie quotidienne sont réglées par l'Élysée : Cécilia Sarkozy bénéficiait ainsi d'un cuisinier dans son appartement de Neuilly.

Mais à ceux qui s'insurgeraient contre une telle augmentation alors que nombre de salariés peinent à toucher en un an ce que Sarkozy touche en un mois, les défenseurs du président répondent par avance que sa rémunération est inférieure à celle du Premier ministre et à

celle de ses homologues étrangers. Ce serait donc la moindre des choses que d'aligner son salaire... par le haut.

Évidemment les mauvaises langues, nombreuses parmi les cheminots ou les hôtesses de l'air, par exemple, pourraient dire que lorsqu'il s'agit des travailleurs, c'est de l'alignement des salaires ou retraites vers le bas dont Sarkozy est le champion. Mais ceux-là ne comprennent sans doute rien à l'économie...

Évidemment, même après cette augmentation, les émoluments de Sarkozy, même après augmentation, ne seront rien à côté des revenus des principaux actionnaires des grandes sociétés.

Mais on est bien loin de l'attitude des dirigeants de la Commune de Paris de 1871, décidant que la rémunération d'un élu ne saurait être supérieure à celle d'un ouvrier professionnel !

Aline RETESSE

• France

Géographie de la pauvreté

Une étude récente de l'Insee sur l'évolution des revenus de 1996 à 2004 confirme ce que l'on peut constater d'expérience : l'existence d'un nombre important de pauvres à l'aune des « seuils de pauvreté » officiels, qui s'établissaient à 788 euros en 2004. Il y avait cette année-là déjà près de 12 % de pauvres dans le pays. Mais cette moyenne cache une très forte disparité dès que l'on aborde les moyennes départementales et plus encore communales.

Ce sont les départements urbains et populaires du Nord, du Pas-de-Calais, des Bouches-du-Rhône et de la Seine-Saint-Denis qui connaissent le plus grand nombre de pauvres. Dans ces départements, les familles nombreuses et monoparentales sont particulièrement concernées par la pauvreté. Un enfant sur quatre vit dans une famille ayant des revenus inférieurs aux seuils.

Les moyennes départementales donnent une vision partielle et faussée des inégalités. Celles-ci se révèlent bien davantage à l'échelle locale. On constate alors une très grande disparité de richesse entre des communes riches et des communes pauvres, voire très pauvres.

La concentration des plus pauvres devient dramatique lorsqu'elle concerne un grand nombre d'habitants d'une même commune. Les communes pauvres doivent faire face à des difficultés de plus en plus grandes. Leurs ressources se réduisant, elles ne peuvent plus assurer correctement les services dont elles ont la charge et qui compensaient en partie la pauvreté de leurs administrés. Cela augmente alors encore les difficultés et le sentiment de pauvreté des habitants de ces localités.

Selon le maire de Sevrans, une commune de la Seine-Saint-Denis, « il y a une différence de plus en plus grande entre les villes qui ont des moyens et celles qui n'en ont pas. Depuis 2001, Sevrans est devenu moins riche ». Problème de l'emploi, crise du logement, « il y avait déjà un regroupement spatial des inégalités, aujourd'hui, on est en train de construire et de structurer les ghettos de demain ».

La concentration des riches et des pauvres dans des lieux distincts n'est pas une nouveauté. On est loin des discours officiels sur la nécessaire « mixité sociale ».

Michel ROCCO

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Du vent pour la planète

« Plan Marshall pour l'environnement » ou « New Deal écologique », aucune référence historique ne semble assez forte à Nicolas Sarkozy pour qualifier les résultats du « Grenelle de l'environnement ». Les rencontres entre le ministre de l'écologie Jean-Louis Borloo et les représentants d'associations, ONG, syndicats et organismes patronaux, constitueraient même une « révolution verte » !

Les réactions des participants vont dans le même sens. Pour le porte-parole de l'Alliance pour la planète et de Greenpeace, « on a enclenché incontestablement quelque chose ». Le réseau France Nature Environnement juge le résultat « globalement vraiment positif ». Même appréciation pour Nicolas Hulot. Le député européen des Verts Daniel Cohn-Bendit, salue « une avancée ». Même l'altermondialiste José Bové rend hommage à l'initiative écolo du gouvernement en jugeant qu'elle va « dans le bon sens ».

Baigné dans cette belle unanimité, voilà donc Sarkozy intronisé en Che Guevara de la cause écologiste et du développement durable. Cerise sur le gâteau bio, il reçoit les félicitations d'un autre écolo-guérillero de fraîche date, Al Gore, ancien vice-président des USA sous Clinton, et récent prix Nobel de la paix.

Devant tant d'éloges, on pourrait se dire que peut-être, Sarkozy et son gouvernement essaient de faire, vraiment, quelque chose pour la planète. Mais quand on regarde de plus près, on est loin du compte. La révolution annoncée semble se réduire à un moratoire de quelques mois sur les OGM, la construction de nouvelles lignes TGV (mais rien sur les réseaux ferroviaires locaux ; là, pas de moratoire sur la fermeture des gares) ou... l'obligation pour les cantines scolaires de faire un repas bio par semaine.

En tous cas, aucune mesure tant soit peu contraignante pour le patronat. Sarkozy et Borloo veulent sauver la planète, mais refusent de s'en prendre aux principaux pollueurs, aux grandes entreprises de l'agroalimentaire ou de la chimie. Au contraire, un certain nombre des mesures qu'ils préconisent vont revenir à faire payer, encore, l'ensemble de la population et les travailleurs. C'est le cas de l'« éco-

vignette » qui touchera les possesseurs de voitures les plus polluantes, c'est-à-dire les plus vieilles, donc celles des plus modestes. Et aussi de la mise à l'étude d'une « taxe carbone », un nouvel impôt sur la consommation d'énergie et sur le carburant. En échange de cette nouvelle taxe, un allègement de la fiscalité sur le travail, c'est-à-dire encore des exonérations de charges pour les patrons ou une baisse de l'impôt sur le revenu qui bénéficiera aux plus riches. Faire payer les travailleurs pour faire encore des cadeaux aux riches, voilà la « révolution verte » de Sarkozy !

Tout le projet du gouvernement, c'est de concilier l'écologie et ladite croissance, celle des profits patronaux ; c'est vouloir satisfaire à la fois les patrons et les écologistes. Heureusement pour lui, ces derniers semblent se satisfaire de peu : quelques mots ronflants sur le développement durable, et tout le monde applaudit ! Jusqu'à Laurence Parisot, présidente du Medef, qui se félicite du « bon équilibre des annonces », l'équilibre en question se résumant à rien contre les patrons et du vent pour l'environnement !

Le but du gouvernement Sarkozy n'est pas de lutter contre la pollution, mais de poser à bon compte en sauveur de la planète, en essayant de faire oublier sa politique anti-sociale, des franchises médicales à la casse des retraites. Mais pour s'en prendre vraiment à la pollution et au pillage de la planète, comme pour la défense générale des intérêts des travailleurs, ce n'est pas un Grenelle qu'il faudra.

Les « accords de Grenelle », en 1968, cela avait été l'enterrement de la grève générale, derrière le dos des travailleurs, ce qui permit à De Gaulle de reprendre la main. Le Grenelle d'aujourd'hui, c'est un peu de mousse écolo, pour conjurer les futures grandes mobilisations ouvrières et populaires que craint tant Sarkozy. Mais il a beau être le roi de l'esbroufe, son petit Grenelle préventif ne pourra rien contre un nouveau mai 68, qu'il ne faudra pas cette fois se laisser brader.

**Éditorial des bulletins d'entreprise
l'Étincelle édités par la fraction
de Lutte Ouvrière,
du lundi 29 octobre 2007**

Convergences Révolutionnaires n° 53 (septembre-octobre 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Industrie pharmaceutique : les rouages de la machine à profits

Articles : Pour un nouveau parti révolutionnaire – Pouvoir d'achat, retraites, droit de grève... des cheminots et des autres : à l'attaque globale réponse globale ! – Peugeot-Citroën : des milliers de licenciements programmés – Universités : la réforme ou la casse ? – Allemagne : la grève bradée des cheminots – Belgique : le communautarisme contre les travailleurs.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Suppression de tribunaux

Vers une justice à deux vitesses

Rachida Dati, la ministre de la Justice, continue son tour de France des régions pour annoncer la fermeture de tribunaux d'instance, ce qu'elle appelle « la réforme de la justice ». Elle s'est partout fait accueillir par des magistrats et des avocats mécontents, qui protestent contre la fermeture de tribunaux de proximité. Plusieurs syndicats de magistrats ont appelé à une journée de grève le 29 novembre.

Rachida Dati a déjà annoncé la suppression de 86 tribunaux d'instance et de six tribunaux de grande instance. Au total, une vingtaine de TGI devraient disparaître sur les 181 qui existent aujourd'hui. Les conseils de prud'hommes seraient encore plus touchés, puisque la réforme de la carte judiciaire prévoit la fermeture de 50 à 90 d'entre eux, sur les 271 existant actuellement.

Les tribunaux d'instance et de grande instance traitent d'affaires concernant des litiges opposant des personnes entre elles, ou des personnes à des institutions. Les premiers, installés en général dans des chefs-lieux de canton, statuent sur des demandes n'excédant pas 10 000 euros. Les seconds, en moyenne deux par département, jugent les dommages supérieurs. Leurs principales attributions concernent les litiges entre personnes, qu'il s'agisse d'affaires de famille (divorce, autorité parentale, versement de pension alimentaire, protection des mineurs, etc.), de querelles de voisinage

ou de conflits entre locataires et propriétaires, clients et fournisseurs. Mais ce sont aussi ces tribunaux qui enregistrent les demandes et délivrent les certificats de nationalité. Il n'est pas facile pour un particulier sans moyens financiers et sans relations de s'adresser à la justice dans l'espoir d'obtenir réparation, tant il craint d'y perdre son temps et son argent. Mais en éloignant encore ces tribunaux, en augmentant les difficultés pour s'y rendre, cela risque de décourager encore plus de plaignants.

La baisse annoncée du nombre de conseils de prud'hommes lésera, elle, directement les travailleurs. Il s'y traite plus de 200 000 affaires par an, et 98,9 % des plaignants sont des salariés victimes de leur employeur, la plupart du temps pour licenciement abusif. Il faut déjà attendre des mois, si ce n'est plusieurs années, pour que la plainte déposée par un salarié passe en jugement, tant ces tribunaux sont débordés, d'autant plus que le nombre d'agents administratifs qui y sont affectés a fortement diminué ces dernières années. Avec la réforme, les chances pour les travailleurs de voir reconnaître leurs droits seront encore amoindries.

La disparition programmée d'un certain nombre de tribunaux de proximité se traduira dans tous les cas par une limitation au droit à la justice pour une grande partie de la population.

Marianne LAMIRAL

• « Immigration choisie »

Pour le seul profit des patrons

Après avoir fait voter la loi limitant le regroupement familial et l'amendement sur l'ADN, Hortefeux met maintenant la dernière touche à ce que Sarkozy a appelé « l'immigration choisie ». Le gouvernement vient de lister les métiers pour lesquels les patrons disent manquer de main-d'œuvre et dont l'accès sera facilité pour des travailleurs étrangers. Ce qui n'est d'ailleurs pas une nouveauté comme voudrait le faire croire le gouvernement, les patrons ayant toujours choisi de faire venir des travailleurs immigrés pour répondre aux besoins de leurs entreprises.

Deux listes de métiers ont été dressées. La première concerne les travailleurs étrangers citoyens des nouveaux pays membres de l'Union européenne – les pays de l'Est – et comprend 152 métiers « peu qualifiés », comme cuisinier, serveur ou saisonnier agricole. La seconde, où figurent les étrangers non européens, comprend trente professions pour des branches qui ont besoin de diplômés de l'enseignement supérieur, des informaticiens, des conducteurs de travaux ou des géomètres, entre autres.

Ces mesures permettront peut-être à quelques milliers de travailleurs étrangers de trouver du travail en France, pro-

visoirement, pendant une période qui correspond aux besoins de l'employeur. Ceux-ci disposeront d'une main-d'œuvre corvéable à merci, obligée le plus souvent d'accepter des salaires misérables et des horaires de travail fous, comme par exemple dans la restauration et l'hôtellerie. Le président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie se félicite même qu'en « faisant venir des étrangers, cela va créer une émulation. Il y aura plus de concurrence, ce qui se traduira par plus de chiffre d'affaires pour les employeurs ». Voilà ce qu'on appelle parler vrai, ce que ces patrons de l'hôtellerie ne font pas quand ils se plaignent du manque de main-d'œuvre, alors qu'ils en sont les seuls responsables, en payant des salaires de misère et en faisant travailler dans des conditions indignes.

Avec la venue de travailleurs étrangers en fonction des besoins du marché, comme si c'étaient des marchandises, les patrons peuvent compter sur un gouvernement aux ordres pour mettre à leur disposition les travailleurs dont ils ont besoin, à leurs conditions et à leur prix.

Cédric DUVAL

• La grève des internes des hôpitaux

Quelle médecine et pour qui ?

Lancée fin septembre, la grève des internes s'est poursuivie pendant un mois, dans les hôpitaux et par des manifestations, avec un point culminant le 24 octobre dans les rues de Paris. Cela a fait reculer le gouvernement. Décidément plus sensible aux pressions venant du milieu des médecins qu'à celles venant des travailleurs, celui-ci a fait voter par l'Assemblée nationale un amendement excluant toute mesure de non-conventionnement liée au lieu d'installation des médecins libéraux. Lundi 29 octobre, les syndicats d'internes ont signé avec le ministère un protocole d'accord.

Liberté totale d'installation ?

La revendication phare des internes est restée la liberté d'installation et le refus de toute contrainte les poussant à s'installer dans les banlieues ou les zones rurales manquant le plus de médecins. Les grévistes contestaient les articles qui portaient sur leur conventionnement dans l'actuel projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Le gouvernement, lui, aurait voulu qu'avant de conventionner un professionnel de santé libéral, médecin comme infirmière, kinésithérapeute, etc., l'assurance-maladie prenne en compte le nombre de médecins déjà installés dans les zones concernées. Les futurs médecins, eux, veulent conserver la possibilité de s'installer où ils le veulent.

Il est probable que, si cette mesure était passée, bien peu de jeunes médecins auraient renoncé à être conventionnés et à prendre ainsi le risque de trouver une clientèle entièrement non remboursée. Cependant, ils agitaient le spectre du non-conventionnement pour effrayer le public en dénonçant « la médecine à deux vitesses » ou « la médecine à l'américaine ».

Dans les hôpitaux, la plupart des internes grévistes n'ont pas recherché le soutien du reste du personnel hospitalier, ne s'adressant ni aux infirmiers, ni aux aides-soignants, ni aux brancardiers. Ils ne parlaient pas davantage aux administratifs, sauf à ceux qui étaient chargés de leur indiquer leurs assignations. Cet esprit de caste a suscité plus de défiance que de sympathie de la part du personnel. Ainsi, dans une discussion avec des infirmières et aides-soignantes, un interne a fini par reconnaître qu'il ne voulait pas être obligé d'exercer dans une cité car c'est trop dangereux... cité dans laquelle habitent justement une partie des agents hospitaliers.

Néanmoins, des groupes d'internes grévistes sont venus se joindre à la manifestation parisienne du 18 octobre, comme certains l'avaient déjà

fait le samedi 13 octobre lors de la manifestation contre les franchises médicales. Ceux-là revendiquaient le fait que, dans leurs assemblées générales, tout

système de santé qui se dégrade. La médecine libérale est déjà une médecine à trois ou quatre vitesses, compensée de plus en plus mal par les établissements publics de santé. La logique de la revendication libérale des internes, « pas de remise en cause de la liberté d'installation », peut aboutir à ce qu'il n'y ait plus du tout de médecine pour les habitants de certaines zones rurales ou des banlieues populaires.

Le mouvement des internes correspond cependant à un problème réel car, contrairement

aux prochaines années.

Pourtant, le numerus clausus a été mis en place avec l'accord des principaux syndicats de médecins, et son principe n'est pas remis en cause par les internes grévistes. Traditionnellement, ces jeunes médecins acceptent d'en « baver » pendant leurs années d'études, y compris en passant par les établissements publics de banlieues pauvres, pour ensuite bien gagner leur vie comme médecins libéraux grâce à une clientèle garantie par la Sécurité

socialisant l'environnement indispensable que constituent les hôpitaux de proximité, avec laboratoires, services de radiologie, infirmières à domicile, etc. Il faudrait donc d'abord stopper la disparition des services publics à la campagne et celle des dispensaires dans les quartiers populaires. Et surtout, il faudrait que la population ait les moyens de se soigner sans avoir à supporter les déremboursements et les franchises qui l'empêchent de plus en plus.

Ce serait l'intérêt des jeunes



Manifestation nationale des internes le 24 octobre à Paris.

en étant une minorité, ils défendaient un point de vue plus général face aux attaques contre la Sécurité sociale, dénonçant les franchises à la charge des malades, le nouveau financement des services hospitaliers selon leur rentabilité et l'État qui se désengage des structures jugées non rentables comme les hôpitaux de campagne, les structures de soins primaires, les établissements psychiatriques. Soucieux du contexte dans lequel ils vont devoir exercer leur métier, cette fraction des internes n'a cependant pas pu changer le caractère de ce mouvement.

Une médecine à plusieurs vitesses

Les internes des hôpitaux ne peuvent poser leur problème indépendamment de celui du

gouvernement, il y a un manque général de médecins et ce n'est pas seulement une question de répartition sur le territoire. Le numerus clausus instauré dans les années 1970 a limité le nombre d'étudiants en médecine, dans le but de limiter les dépenses de santé en limitant l'offre de soins. La réduction du nombre d'internes et de médecins a d'abord pesé sur les hôpitaux. Sans les médecins venus des pays pauvres, ces établissements ne tourneraient plus. Aujourd'hui, cette limitation pèse aussi sur la médecine de ville. La liberté d'installation entraîne inévitablement une inégalité de répartition sur le territoire ainsi qu'une inégalité entre la médecine de ville et l'hôpital, inégalité qui s'aggrave avec les départs en retraite

sociale. Mais ils veulent pouvoir choisir cette clientèle et leur lieu d'installation. Cette mentalité n'est ni nouvelle ni originale : ils revendiquent à la fois ce qu'ils appellent le libéralisme et la garantie sans faille des fonds publics.

La santé pour tous !

Pour autant, face à eux, le gouvernement n'est pas le défenseur de la santé publique qu'il prétend être. Il voudrait seulement répartir un peu la misère de celle-ci. Pour résoudre le problème du manque de médecins dans certains quartiers et certaines régions, la première mesure devrait être de remettre en cause le numerus clausus pour former tous les médecins dont la société a besoin. Il faudrait aussi éviter leur isolement en assu-

rant l'environnement indispensable que constituent les hôpitaux de proximité, avec laboratoires, services de radiologie, infirmières à domicile, etc. Il faudrait donc d'abord stopper la disparition des services publics à la campagne et celle des dispensaires dans les quartiers populaires. Et surtout, il faudrait que la population ait les moyens de se soigner sans avoir à supporter les déremboursements et les franchises qui l'empêchent de plus en plus.

Au contraire, des médecins conscients devraient être avec la population pour défendre son droit à la santé, au côté de l'ensemble des autres personnels du secteur, et en particulier des travailleurs du secteur hospitalier.

Correspondant LO

• Argentine

Kirchner succède à Kirchner !

Cristina Fernandez de Kirchner, épouse du président sortant Nestor Kirchner, a remporté au premier tour l'élection présidentielle argentine du dimanche 28 octobre. Avec 45 % des voix, seuil suffisant pour emporter l'élection, elle succède à son mari pour un mandat de quatre ans. Les mandats présidentiels ne pouvant être renouvelés qu'une seule fois, les Kirchner ont imaginé cette alternance à deux dans l'espoir que leur couple prolonge le plus longtemps possible sa présence au sommet de l'État.

Cristina Kirchner n'est pas une novice en politique. Issue comme son mari de la Jeunesse étudiante péroniste dans les années soixante-dix, elle fut élue sénatrice avant même que lui ne devienne gouverneur. Elle a remporté d'autant plus facilement cette élection que la présidence de son mari a coïncidé avec le redressement de la situation économique et sociale, qui reste plus mauvaise que dans les années quatre-vingt-dix mais bien meilleure qu'au moment du krach de 2001-2002.

Kirchner avait été élu président en mai 2003. À l'inverse de son prédécesseur Menem, péroniste comme lui et responsable des privatisations qui ont conduit au krach de 2001, il a recherché des soutiens sur sa gauche. Tout en maintenant les liens traditionnels de son parti avec la bureaucratie syndicale de la CGT, il s'est assuré le soutien de secteurs de la gauche autour des Mères de la Place de Mai, prenant des mesures contre les anciens militaires

tortionnaires. Il s'est appuyé aussi sur une partie des « piqueteros », les mouvements de chômeurs argentins, et a transformé en coopératives une partie des entreprises récupérées par leurs salariés. À l'extérieur, il s'est affiché avec le Brésilien Lula et aussi avec le Vénézuélien Chavez.

Sur le plan économique, Kirchner prétendait « reconstruire un capitalisme national (...) permettant de relancer la mobilité sociale ascendante ». Il a donc contribué à la relance des petites et moyennes entreprises axées sur la transformation de biens de consommation, dans le textile ou l'alimentaire notamment, permettant ainsi à des travailleurs, que la crise avait plongés dans l'économie informelle, de retrouver des emplois traditionnels, encore que cela reste dans des conditions de grande précarité et de surexploitation. Cependant 72 % des entreprises censées représenter ce « capital national » sont en fait des filiales de groupes étrangers.

Les Kirchner, qui avaient soutenu la privatisation du groupe pétrolier national YPF, repris par le groupe espagnol Repsol, ne se sont pas plus opposés aux rachats d'entreprises qui se sont poursuivis, touchant des entreprises connues en Argentine, comme la brasserie Quilmes, les ciments Loma Negra ou les textiles Grafa y Alpargatas. Le groupe métallurgique Acindar vient d'être repris par l'Indien Mittal. Le classement des 500 plus grandes entreprises du pays révèle que 92 % des profits correspondent à des entreprises à capitaux étrangers.

Mais cette connivence avec le grand capital a été en partie masquée par l'attitude combative adoptée par Kirchner face aux multinationales étrangères qui gèrent des services publics, comme l'eau, la poste, le rail ou le

téléphone. Pour renégocier les tarifs, il a parfois dénoncé les profits de ces entreprises, allant jusqu'à des ruptures de contrat et des renationalisations.

Cristina Kirchner, soutenue financièrement pour cette élec-

tion notamment par les groupes Repsol-YPF, Fiat, Techint, Telefonica, France Télécom et la banque Heller, devrait poursuivre dans la même direction.

Jacques FONTENOY

Un certain redressement économique

Les indices officiels sont, comme partout, sujets à caution, mais ils donnent un reflet du redressement de la société argentine. Le chômage aurait reculé de 21,7 à 8,5 % et le tra-

production sont exportés), le maïs et le blé (en liaison avec le développement des biocombustibles), tout en restant grande exportatrice de viande. Les inégalités restent cependant

accessibles aux classes populaires. La tomate ou la salade sont devenues plus chères que la viande. Officiellement, ces hausses sont niées mais, à quinze jours des élections, les



La Matanza, une banlieue pauvre de Buenos Aires.

vail informel de 60 à 40 %. Quant à la pauvreté, qui avait atteint 57 %, elle serait aujourd'hui de 23 %. Il reste que 12 millions de personnes, le tiers de la population, vivent toujours en dessous du seuil de pauvreté et que 4,3 millions sont des indigents.

Ce redressement découle d'une relance de la production depuis 2003, qui tourne à 8 ou 9 % par an. L'économie argentine bénéficie actuellement du boom sur le soja (95 % de sa

très marquées : les 20 % les plus pauvres ne se partagent toujours que 4,6 % de la richesse nationale (contre 4,1 % dans les années quatre-vingt-dix).

Cristina Kirchner pourrait cependant être confrontée à un problème qui prend de l'ampleur, et qui avait causé la perte du Parti Radical à la fin des années quatre-vingt : l'inflation, qui atteint 20 % actuellement.

La hausse du coût de la vie rend les fruits et légumes peu

pouvoirs publics avaient décrété une baisse des prix de 5 % sur quatre cents produits. Ils prétendent aussi conclure des « accords sur les prix » avec les commerçants, à leurs yeux préférables à une augmentation des salaires. Mais celle-ci serait d'autant plus légitime que les travailleurs n'ont reçu qu'une bien faible part du redressement économique de ces dernières années.

J.F.

• Béatifications en chaîne au Vatican

Le goupillon toujours allié du sabre

Dimanche 28 octobre, ce sont donc 498 religieux espagnols qui sont devenus des « bienheureux » lors d'une grand-messe célébrée au Vatican. Cette nouvelle vague de béatifications était destinée à protester contre la « loi sur la récupération de la mémoire historique » que le gouvernement de Zapatero va bientôt faire approuver par le Congrès. Une loi qui vise à faire disparaître les symboles de la dictature (monuments, noms de rue, etc.) et à aider à la recherche de disparus, en particulier ces milliers de fusillés jetés dans des fosses communes, et qui permet au

Parti Socialiste, sans que cela coûte rien à la bourgeoisie, d'essayer de faire oublier son ralliement à la monarchie juancarliste. Mais aussi une loi qui défrise les tenants de la religion, les nostalgiques du franquisme et les apôtres des idées réactionnaires de tout poil.

La messe était prévue à Rome : l'éloignement visait à empêcher les tensions qu'elle pouvait susciter en Espagne. Mais il paraît que, du coup, les foules se sont peu déplacées. En tout cas, cela n'a pas empêché Benoît XVI de reprendre à son compte la version franquiste de l'histoire de l'Espagne. Comme

quoi, la haute hiérarchie de l'Église catholique, à Rome comme à Madrid, ne déroge pas à sa traditionnelle politique d'alliance avec les forces les plus réactionnaires de la société. Des temps lointains de l'Inquisition ou de la colonisation de l'Amérique latine à celui de son alliance avec Franco, l'Église d'Espagne a béni, avec l'aval de tous les papes qui se sont succédé, l'exploitation des pauvres, les répressions et les dictatures.

Au lendemain de la proclamation de la République en Espagne en 1931, le pape d'alors, Pie XI, avait poliment salué le nouveau régime. Mais

dans tous les conflits politiques et sociaux des années qui suivirent, le clergé, dans sa grande majorité, avait pris le parti des grands propriétaires terriens (dont l'Église espagnole faisait partie), des patrons et des groupes fascistes qu'ils envoyaient contre les pauvres. Pie XI s'était fait le chantre de l'anticommunisme, puis le bénisseur des armées franquistes, dans une guerre civile que l'Église qualifiait de croisade. Une croisade qui a fait plusieurs centaines de milliers de victimes et qui s'est terminée par une dictature qui a duré quarante ans.

Alors, c'est vrai, des curés,

des religieux ont payé cher les choix politiques de la hiérarchie catholique. Comme des curés basques, que l'Église ne songe pas à béatifier, ont payé devant les pelotons d'exécution franquistes le fait d'avoir pris position pour une république qui reconnaissait l'autonomie du Pays Basque.

Soixante-dix ans après, Rome n'a pas changé d'attitude quant à la guerre civile espagnole. Il est vrai que l'Église catholique ne prêche la repentance qu'à ses fidèles !

Henriette MAUTHEY

• Sénégal

La population en butte à la flambée des prix

Nous reproduisons ci-dessous un article consacré à la situation au Sénégal, publié dans *Le Pouvoir aux Travailleurs*, mensuel trotskyste de l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes.

Il n'y a quasiment pas un jour où l'on n'apprend que telle ou telle denrée de base a augmenté de prix au Sénégal. Un jour c'est le riz, un autre l'huile, le gaz, le sucre ou la boîte de lait ou de tomate concentrée. La dernière augmentation est celle du prix du pain. La Fédération nationale des boulangers a pris les devants en annonçant qu'il va y avoir prochainement une pénurie de farine et que cela se traduira par un renchérissement du coût du pain.

La vie quotidienne des familles de condition modeste est un vrai calvaire. Même ceux

qui ont du travail et un salaire régulier ne peuvent plus joindre les deux bouts. Les enfants sont obligés d'attendre la tombée de la nuit pour manger le seul repas quotidien. Et la plupart du temps, il n'y a ni viande ni poisson. On se contente du riz et de la sauce.

Selon une étude publiée par la Banque mondiale, plus de la moitié des travailleurs sénégalais ne touchent même pas le salaire minimum légal qui est de 36 892 francs CFA (soit environ 56 euros). Sachant qu'un salaire doit faire « vivre » parfois plus de cinq personnes, on imagine la

souffrance que doivent endurer des centaines de milliers de familles, qui ont à payer le loyer, la nourriture, l'éducation des enfants, les fournitures scolaires, etc. Chacun doit « se débrouiller », selon l'expression populaire. Il faut rappeler que pendant que les prix s'envolent, les salaires, eux, sont bloqués depuis des années. Et quand les enseignants ou les agents hospitaliers demandent des augmentations, ils n'ont droit qu'au mépris et à l'arrogance du gouvernement. Que dire alors de tous ceux qui n'ont pas de revenu régulier ?

La dernière flambée des prix, intervenue juste après la réélection du président Wade, avait failli créer des émeutes à Dakar. Après avoir donné le feu

vert aux commerçants d'augmenter leurs prix, le gouvernement a fait semblant de faire marche arrière. Il a annoncé à la radio et dans la presse que les prix allaient baisser. Mais ils avaient tout de même augmenté.

C'est toute cette misère et ce désespoir qui poussent de plus en plus de jeunes à tenter leur chance en Europe, au péril de leur vie. Avec l'aide de l'Espagne, entre autres, les autorités sénégalaises diffusent des clips à la télé pour convaincre les jeunes de rester au pays. On y parle de « retour à la terre », d'« aide à la création d'entreprise », etc. Ce ne sont que des paroles et des promesses en l'air.

Tout le monde n'est cepen-

dant pas à la même enseigne au Sénégal. Pendant que la grande majorité de la population croupit sous le poids de la misère toujours plus grande, une toute petite minorité vit dans l'opulence. Le long de la Corniche fleurissent des villas qui se font concurrence dans l'étalage de signes extérieurs de richesse. Les enfants de la bourgeoisie locale roulent dans des voitures de luxe. (...) Certains dépensent en une nuit ce que beaucoup de travailleurs ne pourraient pas gagner en plusieurs années de travail. (...) C'est cela la réalité de la société capitaliste, une société profondément inhumaine à laquelle il faudra un jour que les exploités mettent fin.

• Madagascar

Touché par la famine

Depuis des mois, les régions du sud de Madagascar subissent une sécheresse qui entraîne la famine (en malgache, kéré) et frappe les populations qui y vivent.

Ces régions sont constamment menacées par le kéré faute

de la bien mal nommé DSRP – Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté – ne vise pas à enrayer la pauvreté ni à supprimer la famine dans le pays. Le MAP concerne en premier lieu les infrastructures, c'est-à-dire les routes, les voies ferrées, les aéroports, les ports, les moyens de télécommunication et la formation des cadres malgaches. Il contribuera sans doute à faire prospérer les affaires des capitalistes locaux et étrangers, mais laissera 63 % de la population malgache dans l'insécurité alimentaire.

taire.

Quant au Programme alimentaire mondial de l'ONU, il n'a jamais fait reculer la misère. Pire, les responsables de ce programme ont trouvé le moyen d'engraisser la compagnie d'assurances française Axa-ré en lui passant des contrats, soi-disant pour débloquer rapidement des fonds en cas de sécheresse dans les pays pauvres. Le hic, c'est qu'Axa-ré ne verse les primes qu'en fonction d'un seuil minimum (et vraiment minimum) de pluviométrie.

Il y a une semaine, il a commencé à pleuvoir sur la région de Ambovombe-Androy. Avec un peu de chance, la situation pourrait être moins catastrophique que celle de l'an passé dans cette région. Mais qu'en sera-t-il des autres régions touchées par le kéré ?

Emile GRONDIN



notamment d'approvisionnement en eau. Bien que récurrent, le kéré n'est pas pour autant une fatalité. La famine est due davantage à l'inaction des gouvernements successifs, aux ponctions prélevées par les capitalistes et la classe riche de Madagascar, et aux choix des pays occidentaux, prompts à piller les ressources du sol et du sous-sol malgache.

La production de riz étant nettement insuffisante pour nourrir la population, son importation ne cesse de croître, au grand bonheur des importateurs privés. Le capitaliste réunionnais François Caillé a demandé à l'État malgache 1 000 hectares pour produire diverses denrées et... les exporter ensuite vers la Réunion. À l'heure actuelle, il a obtenu une concession de 300 hectares.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le président malgache a lancé son MAP (Madagascar Action Plan), qui veut un programme de développement sur cinq ans. Ce nouveau plan, tout comme le précé-

• Maroc

Des convoyeurs de fonds et employés de G4S en lutte

Un mouvement de protestation a démarré depuis début octobre au Maroc parmi les travailleurs de la société de gardiennage et de transport de fonds Group 4 Securicor (G4S). Initialement commencé à Bouskoura, près de Casablanca, le mouvement s'est étendu le 11 octobre aux salariés d'autres agences du groupe, plusieurs centaines d'entre eux ayant répondu aux consignes de grève lancées par leurs syndicats.

G4S, multinationale occupant la première place mondiale en matière de sécurité privée, emploie près de 500 000 salariés dans cent pays. Au Maroc, G4S a ouvert depuis 1995 des agences dans les grandes villes et emploie 2 000 salariés. Se partageant le marché avec la Brink's, les convoyeurs de G4S font transiter chaque jour environ 5 millions de dirhams entre les sociétés – essentiellement la distribution – et les banques. Avec le gardiennage, la sécurité et les activités de surveillance, le transport, le comptage et le tri des fonds sont l'activité essentielle de la multinationale au Maroc.

Le transport de fonds n'étant pas régi par un texte de loi spécifique, à la différence du comptage et du tri, contrôlés, eux, par la Bank Al-Maghrib, la recherche

de rentabilité dans ce secteur – considéré par des directeurs du groupe comme « à faible valeur ajoutée » – se traduit par l'exploitation des employés. Ces derniers se sont donc mis en



grève pour exiger des conditions de sécurité au travail au moins équivalentes à celles des transporteurs de fonds européens. Ils dénoncent aussi les bas salaires (dans certains cas 1 595 dirhams, soit 134 euros), les horaires démentiels, allant parfois au-delà de 60 heures par semaine, ainsi que le manque de personnel et le stress qui entraîne souvent des accidents de la circulation. Ils exigent la réintégration de travailleurs licenciés dans le but de transformer leurs postes en contrats précaires.

Faisant appel, pour tenter de briser la grève, à une autre société

récemment acquise par G4S, la direction a obligé les employés de celle-ci à transporter des fonds dans des véhicules légers, au mépris de toute sécurité. Elle a été secondée par les forces de

police et de gendarmerie, qui sont intervenues violemment contre les grévistes à Rabat et à Casablanca, où deux cents uniformes et supplétifs ont, le 17 octobre, chassé les grévistes qui occupaient l'agence.

Fatigués de travailler la peur au ventre, d'être contraints d'effectuer des heures supplémentaires pour la plupart non rémunérées, les salariés de G4S n'ont pas renoncé à clamer leurs revendications, jusqu'à entamer pour certains une grève de la faim le 29 octobre.

Viviane LAFFONT

• Allemagne

Volkswagen : la voie est libre pour Porsche

En condamnant, le 23 octobre, au prétexte d'« entrave à la libre circulation des capitaux », la « loi Volkswagen » qui imposait un contrôle public sur le géant automobile, la Cour européenne de justice va permettre à Porsche d'avaler le premier constructeur européen.

La loi en question était entrée en vigueur le 21 juillet 1960, lors de la transformation de Volkswagen (VW), alors nationalisé, en une société par actions. 60 % du capital avaient alors été privatisés, les 40 % restants étant partagés entre l'État fédéral et le Land de Basse-Saxe. Mais la loi interdisait à tout actionnaire d'exercer plus de 20 % des droits de vote, même s'il possédait une part supérieure du capital. Elle accordait à l'État fédéral (jusqu'à la vente de ses parts, en 1988) et au Land de Basse-Saxe (dont dépend le site historique de VW) une influence déterminante sur l'entreprise.

À la fin de la guerre, les usines Volkswagen, en ruines, furent offertes aux grands constructeurs américains et français, mais tous refusèrent de les reprendre, estimant que la « voiture populaire » ne valait rien. Ce furent donc les autorités britanniques d'occupation d'abord, puis la République fédérale allemande, qui relancèrent la production. Quant à Ferdinand Porsche, il fut dépossédé mais continua à travailler chez VW. Il ne fut arrêté qu'en décembre 1945 mais pas jugé, et fut libéré en août 1947, après le versement d'une caution. Il proclama alors sa foi en la démocratie et l'économie de marché... et reprit les commandes de la marque dédiée aux voitures de sport. À partir de 1948, Volkswagen était devenu, avec la Coccinelle puis le Combi, un des symboles du renouveau économique de l'Allemagne d'après-guerre.

Pendant longtemps la « loi VW » n'a pas posé de problème. En associant



Un des derniers modèles de Volkswagen.

Volkswagen (dont le nom signifie « voiture populaire ») fut créé par le régime hitlérien. Pour construire le gigantesque site de Wolfsburg, le gouvernement investit une partie des biens volés aux syndicats lors de leur dissolution en 1933. Pour le diriger, il fit appel au constructeur Ferdinand Porsche, qui profita de la terreur qu'exerçait la dictature nazie pour imposer aux travailleurs allemands une exploitation féroce. Des milliers de travailleurs forcés, de prisonniers de guerre ou de déportés, réduits à l'état d'esclaves, y furent aussi mis ensuite au service de VW : au printemps 1945, la main-d'œuvre y était ainsi à 90 % non allemande.

les syndicats à la gestion de l'entreprise, elle avait l'avantage d'assurer la stabilité sociale dans une des plus grandes entreprises industrielles du pays. Mais elle gênait la société Porsche depuis que cette dernière en était devenue le principal actionnaire (elle possède aujourd'hui 30,9 % du capital). Et comme les désirs des trusts sont des ordres, dès que la décision de la Cour européenne a été connue, le gouvernement fédéral a déclaré qu'il allait changer la législation. Quant aux dirigeants de Porsche, ils ne cachent pas que leur objectif est de tirer plus de profit de Volkswagen, en pressurant encore plus les salariés.

Henri MARNIER

• Grande-Bretagne

Les postiers en colère

Début octobre, pendant près de quinze jours, une partie de la poste britannique a été paralysée par une vague gréviste. Sans être explosive, la colère des postiers a paru suffisamment inquiétante à la direction des postes pour qu'elle choisisse de lâcher du lest et pour que l'appareil du syndicat des postiers CWU se demande s'il ne risquait pas d'être débordé par les grévistes.

Ce mouvement est à replacer dans le contexte d'une longue dégradation des conditions de travail dans les postes, le dernier des grands services qui reste à privatiser en Grande-Bretagne. Cette dégradation avait déjà provoqué une vague de grèves sauvages en 2003. L'enjeu était alors la suppression de la deuxième distribution de courrier, c'est-à-dire en fait celle de 30 à 40 000 emplois (environ 25 % des effectifs) et une aggravation de la charge de travail, en particulier pour les facteurs.

À l'époque, le mouvement n'avait pu empêcher l'appareil du CWU de signer un accord qui lui donnait le « droit » d'organiser les suppressions de postes avec les patrons locaux ! Du coup, la poste avait pu supprimer les emplois prévus et même imposer avec l'aval du CWU la transformation de milliers de postes à temps plein en temps partiels.

Quatre ans plus tard, c'est à l'occasion des négociations salariales annuelles que le problème des conditions de travail a été reposé, en même temps que celui des retraites.

Sur le plan des conditions de travail, il s'agit d'imposer aux postiers une flexibilité tous azimuts : polyvalence, mobilité d'un bureau de poste à un autre, devoir impératif des équipes de faire le travail des absents, suppression de majorations et allocations diverses pour horaires d'équipe ou décalés, et introduction de la journée « élastique », pouvant aller de 6 à 10 heures et sans préavis. Sur les retraites, l'âge de la retraite était repoussé de 60 à 65 ans et les nouveaux embauchés perdaient la retraite actuelle (dans laquelle le montant de la retraite est fonction du salaire) pour se contenter d'une retraite sans garantie de montant.

En toute logique, il n'y avait pas grand-chose à négocier lorsque la direction des postes présenta ce projet en mars. Cela n'empêcha pas le CWU d'attendre le mois de mai pour organiser un vote en prenant position pour la grève. Le vote donna 77 % pour la grève, mais le CWU attendit encore la fin juin pour organiser deux grèves de 24 heures espacées de quinze jours, suivies, à partir de la fin juillet, d'une série de grèves tournantes catégorielles de 24 heures.

Soudain, le 9 août, le CWU annula tous les mouvements prévus, annonçant qu'il était arrivé à une ébauche d'accord avec la direction. Seulement, comme condition à la poursuite des discussions, la direction exigeait un silence complet sur le contenu des négociations : les travailleurs devaient donc se contenter d'être tenus dans l'ignorance.

Après deux mois de diplomatie secrète, le CWU finit par annoncer brutalement la rupture des discussions. Deux grèves de 48 heures étaient appelées pour le 5-6 et 8-9 octobre, et comme elles n'étaient séparées que par un week-end et furent très suivies, cela signifiait six jours sans courrier... pour commencer. Car le 10 octobre, des dizaines de centres de distribution se mirent en grève sauvage spontanément, principalement dans les grandes villes, contre les tentatives de l'encadrement de faire passer en force des mesures de flexibilité. Toute la région de Liverpool était paralysée ainsi que l'est de Londres, Glasgow, Edinburgh, etc. Les jours suivants, la grève s'étendit à d'autres centres dans le Yorkshire, des villes du Sud-Ouest. Bien que sans aucune coordination, la colère des grévistes, telle qu'elle s'exprimait sur les placards des piquets de grève, était partout la même.

Pendant ce temps, le CWU reprenait ses discussions avec la direction. Mais dès le 11 octobre, il annulait les grèves tournantes qui devaient suivre. Le lendemain les négociateurs annonçaient être arrivés à un accord avec la direction. Pendant près d'une semaine, le CWU réserva encore sa position sur l'accord en question, soit qu'il attendait que les grèves sauvages perdent leur souffle, soit que certains responsables aient pensé qu'ils ne pouvaient pas « vendre » l'accord tel quel aux travailleurs.

Et pour cause, car sur le fond, la direction n'a reculé sur rien. Certes elle lâche un peu de lest : le problème des retraites sera revu plus tard, une prime exceptionnelle sera versée (qui revient au paiement des heures de grèves légales pour un postier en bas de l'échelle) et les augmentations prévues pour les deux années à venir sont payables dès ce mois-ci. Mais sur la flexibilité, c'est la même entourloupe qu'en 2003 : la journée « élastique » n'aura qu'une marge de variation d'une heure au lieu de quatre, mais tout le reste est à négocier localement, et l'expérience de 2003 n'a que trop montré à quel point cela peut coûter cher aux travailleurs.

Un vote doit avoir lieu sur cet accord qui scandalise bien des travailleurs, mais ce sera dans un mois, lorsque la mobilisation exprimée par les grèves sauvages sera retombée. La direction du CWU ne veut pas prendre de risques. Reste à savoir si les postiers se laisseront prendre à ce jeu.

François ROULEAU

• Franchises médicales

Un accès aux soins de plus en plus précaire

Les députés ont adopté la loi mettant en place les franchises médicales. Si le Sénat en fait autant, à partir du 1^{er} janvier 2008, il en ira de la santé comme des voitures accidentées, pour chaque « réparation », il faudra payer une franchise : 50 centimes par boîte de médicaments, 50 centimes par acte médical et 2 euros par transport sanitaire (ambulance ou taxi). Seuls les mineurs, les femmes enceintes et les bénéficiaires de la CMU y échapperont. Personne d'autre ne sera épargné.

Le montant des franchises médicales sera plafonné à 50 euros par an. Il faut y ajouter le forfait de 1 euro non remboursé pour les consultations, les actes médicaux, les analyses et les examens radiologiques dont le montant annuel est, lui-aussi, plafonné à 50 euros. Au total, entre franchises et forfait, c'est une

attaque contre la santé des classes populaires !

Au cours du temps, on nous a dit que ces franchises étaient instaurées pour réduire le déficit de la Sécu, puis pour financer la lutte contre la maladie d'Alzheimer. C'est une fumisterie car les recettes attendues – 850 millions d'euros – ne



ponction qui peut atteindre 100 euros par an sur le pouvoir d'achat. Et c'est sans compter le forfait hospitalier de 16 euros par jour, ni le forfait de 18 euros pour certains actes de radiologie et de chirurgie d'un montant supérieur à 91 euros, ni non plus tous les médicaments moins remboursés ou plus remboursés du tout.

Pour les malades, pour les personnes âgées, cela pourra atteindre plusieurs centaines d'euros par an. L'égalité de tous pour l'accès aux soins, qui n'est déjà plus qu'une illusion, va encore se détériorer. Et ils seront encore plus nombreux tous ceux qui, parce qu'ils ne parviennent pas à joindre les deux bouts, remettront à plus tard le rendez-vous chez le médecin. C'est

permettront ni l'un ni l'autre ! Ce ne serait qu'une goutte d'eau dans le trou de la Sécu, qui atteint 12 milliards d'euros et qui serait bien plus efficacement comblé par l'arrêt des exonérations et autres allègements des cotisations patronales. Quant à la maladie d'Alzheimer, il faudrait un tout autre investissement de l'État pour prendre en charge sérieusement les millions de personnes âgées qui, demain, souffriront de cette maladie.

Non, ces franchises sont une expression de la politique de ce gouvernement : faire payer les classes populaires pour toujours mieux engraisser les plus riches.

Sophie GARGAN

• Prix de l'eau

Les profits surnagent, les consommateurs coulent

L'association de consommateurs UFC dénonce dans le mensuel *Que Choisir* le racket que subissent les consommateurs sur leur facture d'eau.

Ainsi, l'eau distribuée par les syndicats de Marseille et de la presqu'île de Gennevilliers a un prix 2,2 fois plus élevé que ce qu'elle coûte.

La palme revient au SEDIF (Syndicat des Eaux d'Île-de-France), qui regroupe aujourd'hui 144 communes. Sur une facture d'eau de 100 euros, 58,7 euros, soit plus de la moitié, représentent le profit... pour le plus grand bonheur du groupe Veolia-Eau, chargé de la fourniture de l'eau par le SEDIF.

L'étude menée par *Que Choisir* sur dix-neuf communes et syndicats de communes cite quatre collectivités dont les taux de marge sont les plus faibles, comprise entre 10 et 20 % :

Chambéry, Clermont-Ferrand, Annecy et Grenoble. Elles ont en commun d'être exploitées en régie communale, donc sans intervention des groupes privés. À l'inverse, les surfacturations les plus importantes apparaissent là où la gestion de l'eau a été confiée au privé : SEDIF de l'Île-de-France, Marseille, Gennevilliers et Lyon.

En France, le prix du m³ d'eau atteint en moyenne 2,19 euros, quand le service est assuré par une régie communale, et 2,93 euros quand il est confié au privé, c'est-à-dire le plus souvent à l'une des deux multinationales de l'eau, Veolia-Eau ou Suez-Lyonnaise des Eaux. Les consommateurs déboursent donc 33 % de plus pour grossir les profits de ces trusts.

Ce qui caractérise le marché de l'eau, ce n'est pas sa transparence, mais son opacité. Et ce trafic en eau trouble repose bien souvent sur la complicité exist-

tant entre élus de grandes villes, pouvoirs publics et trusts de l'eau.

En 2006, devant le tollé suscité par la précédente enquête de *Que Choisir* sur ce racket, plusieurs élus ou représentants des grandes compagnies avaient crié à la désinformation et menacé d'un procès.

Mais en fait aucune action judiciaire n'a été intentée contre *Que Choisir*. Et pour cause, il aurait fallu mettre tous les éléments de la comptabilité sur la table, ce que ces grandes sociétés refusent justement de faire.

Contrôler le prix de l'eau n'aurait rien de techniquement difficile comme le prouve le travail d'une association comme l'UFC Que Choisir. Mais cela suppose de lever le secret des affaires, qui ne sert, dans ce domaine comme dans bien d'autres, qu'à cacher des prix et des pratiques invouables.

Christian BERNAC

• Cité HLM de Fonsala – Saint-Chamond (Loire)

Une réhabilitation désastreuse

Mardi 23 octobre, une délégation des locataires de la cité HLM de Fonsala était présente au Conseil municipal de Saint-Chamond pour y faire entendre ses revendications.

Commencée fin 2006, la réhabilitation des immeubles et des logements (coût total : 35 millions d'euros, soit 28 000 euros par appartement) est un vrai désastre. Aux nombreuses malfaçons, s'ajoutent bien des dégâts commis lors des travaux. Et rien n'est fait pour remettre les appartements dans un état convenable.

Cela n'a pas empêché le maître d'œuvre, l'OPAC de Loire-Sud, d'augmenter certains loyers de 40 euros dès le 1^{er} août, c'est-à-dire bien avant la fin des travaux.

Après un article constatant la situation paru dans le quotidien local, une première réunion publique a réuni 70 locataires le lundi 8 octobre. Puis une autre s'est tenue le 22 octobre avec 65 personnes pour préparer une délégation au Conseil municipal.

C'est donc face à plus d'une vingtaine de locataires que le maire (UMP) de Saint-Chamond entama le Conseil. Il laissa tout d'abord la parole à une représentante des locataires qui lut, avec commentaires bien

sentis, la motion adoptée. Dans sa réponse, le maire affirma clairement que la SAEC, société supervisant les travaux (une filiale d'Eiffage), n'avait pas respecté le cahier des charges, que la réhabilitation ne se déroulait pas dans des conditions normales. Il avait, disait-il, reçu le matin même, des responsables de la SAEC et de l'OPAC l'assurance que chacune allait mettre du personnel pouvant répondre à toutes les demandes et que toutes les « bavures » dans les appartements seraient

reprises ou en voie d'être reprises avant la fin novembre. Les locataires pour lesquels les travaux ne seraient pas terminés, et qui avaient subi la hausse de 40 euros, bénéficieraient d'un avoir du même montant.

Même si ces réponses n'apportent pas toutes les solutions attendues, la mobilisation des locataires a donc en partie abouti. Pour la suite, cette mobilisation ne s'arrêtera pas là.

Correspondant LO

Cave OPAC

Si l'OPAC de Saint-Chamond est particulièrement conciliant avec le groupe Eiffage, son directeur général ne se gêne pas pour envoyer des lettres « musclées » aux locataires.

Un habitant dont la mère a reçu un tel courrier témoigne :

« Ma mère (88 ans) a reçu un courrier de mise en demeure pour remettre en état sa cave sous un délai de un mois sinon il lui sera facturé plus de 350 euros (HT).

Ce courrier l'a tellement perturbée qu'elle a dû être hospitalisée pour un glaucome

aigu, consécutif à son état de stress dû à une forte contrariété.

J'ai protesté par lettre recommandée sur cette attitude scandaleuse, qui l'était d'autant plus que la cave visée n'était pas la bonne et donc que ma mère n'avait rien à voir dans cette affaire.

On attend encore les excuses écrites du directeur général de l'OPAC, et pourquoi pas le remboursement des frais engagés... mais c'est peut-être trop demander à ces gens-là ! »

M.C. Saint-Chamond

• SNCF-RATP-EDF-GDF

La mobilisation est à l'ordre du jour

Les fédérations syndicales des cheminots, à l'exception de la CFDT qui, pour l'heure consulte ses secteurs et de la FGAAC, appellent à la grève reconductible à partir du mardi 13 novembre au soir. Les syndicats CGT et FO de l'énergie appellent eux aussi à la grève pour le 14 novembre, tandis qu'au moment où nous écrivons ceux de la RATP discutent de se joindre au mouvement.

Les travailleurs attendaient une suite à la grève massive du 18 octobre et n'envisageaient pas d'en rester là, exigeant toujours le retrait de la réforme de leurs régimes de retraite. Pour tous, il n'est pas question de travailler plus pour avoir au final des pensions moindres. Non seulement la revendication est juste mais elle concerne tout le monde, car si le verrou venait à sauter, le gouvernement aurait la voie totalement libre pour rallonger les années de cotisations de tous les salariés à 41, 42 ans, voire plus.

Les cheminots, les agents de la RATP et ceux de l'EDF-GDF ont maintenant quinze jours pour préparer la grève, se rencontrer tous métiers confondus, comme cela s'était souvent fait le 18 octobre. Ils ont deux semaines pour discuter de tout ce qui est à mettre en œuvre afin de renforcer le mouvement, l'étendre, le contrôler et au final contraindre le gouvernement à retirer sa réforme inacceptable.

• Ateliers SNCF du Landy (Seine-Saint-Denis)

La virée peu glorieuse de Sarkozy



Vendredi 26 octobre, en arrivant au travail aux ateliers TGV du Landy, beaucoup ont dû faire un kilomètre à pied pour se rendre aux vestiaires, car tout le secteur était bouclé par les CRS. Pour la visite surprise de Sarkozy au Landy, tout avait été prévu : tireurs d'élite sur les toits, CRS à toutes les entrées, encadrement mobilisé pour faire la claqué et bien sûr micros et caméras de télévision. Tout avait été prévu... sauf l'état d'esprit des cheminots. Et si Sarkozy espérait une fois de plus se faire mousser, le résultat a été tout autre.

Sarkozy avait tout d'abord tenu à rencontrer des représentants syndicaux. Mais devant les caméras de télévision, il est resté la main tendue devant un premier militant qui refusait de la lui serrer. Puis un second militant lui a expliqué bien en face qu'il n'était pas question de « travailler plus pour gagner moins ». Enfin un troisième lui

a tranquillement assuré que la rue le ferait plier comme d'autres Premiers ministres avant lui.

Puis vint le moment du discours-débat. Devant 350 cheminots, les propos de Sarkozy sont tombés à plat. Seuls des cadres, pas tous d'ailleurs, et des inconnus disséminés dans l'assemblée l'ont applaudi. En revanche, quand un militant des ateliers prénommé Georges est monté sur son estrade et lui a asséné : « Vous voulez nous mettre à 40 ans pour vous attaquer ensuite au régime général et imposer à tous 41, 42, 45 ans de cotisations. Vous voulez que les travailleurs crèvent au boulot, c'est ça votre politique ! », il y a eu des applaudissements nourris et une ovation aux cris de « Jojo président ! »

« Si j'aurais su, j'aurais pas venu », a dû alors se dire Sarkozy.

Correspondant LO

• SNCF

En attendant un nouveau départ

Depuis la grève du 18 octobre et ses suites, le moral des cheminots est resté élevé. Peu d'entre eux attendaient que le ministre du Travail concède quoi que ce soit aux syndicats lors des rencontres entamées le 24 octobre. Et bien qu'il existe quelque amertume parmi les cheminots, dont un certain nombre pensent qu'il n'aurait pas fallu stopper l'élan du 18 octobre, la plupart s'apprêtent à repartir en grève.

Tous les jours, des discussions ont lieu sur la politique menée par les directions syndicales, leurs tergiversations, leur volonté de négocier à tout prix, sans s'appuyer sur un rapport des forces bien plus favorable qui pourrait être établi par la grève justement. Certains cheminots se demandent aussi ce qu'il faudrait faire pour ne pas se laisser balloter par les tiraillements entre les syndicats. Et si beaucoup regrettent que les syndicats ne demandent pas purement et simplement le retrait de cette réforme, comme ils l'avaient fait en 1995 pour le plan Juppé, tout le monde approuve l'attitude de ceux qui refusent de discuter entreprise par entreprise et exigent au contraire que les problèmes soient

traités globalement.

La visite surprise de Sarkozy aux ateliers du Landy en Seine-Saint-Denis, le 26 octobre, en a réjoui plus d'un. Et le fait que, tout président qu'il soit, des militants lui ont tenu tête a été un élément de fierté et la confirmation qu'il est juste et efficace d'afficher sa résolution. Ce sentiment a encore été renforcé quand Sarkozy a dit que « les cheminots déjà dans l'entreprise ne seraient pas concernés par les décotes et la remise en cause des bonifications ». Ces propos sont soit l'amorce d'un léger recul, soit une bourde énoncée par quelqu'un qui dit n'importe quoi. Bref, dans tous les cas de figure la belle assurance de Sarkozy en a pris un coup. Fait significatif, la direction de la SNCF, dans un communiqué destiné aux cheminots relatant la visite de Sarkozy, a volontairement omis de rapporter les paroles du président sur les décotes. Tout cela donne l'impression que le mur dressé par le gouvernement et la SNCF se lézarde, en tout cas qu'il peut se disjoindre.

Du fait de la forte participation de l'encadrement à la grève du 18 octobre, la direction a engagé toute une campagne vis-à-vis de sa maîtrise, afin de la rassurer. Elle lui laisse croire

que des mesures seront négociées tant sur leur déroulement de carrière que sur le rachat de leurs années d'études, ou encore elle explique que des « comptes temps » pourront être mis en place afin d'atténuer les conséquences des décotes. Bien qu'il soit difficile de savoir quelle est la réelle efficacité de cette politique, certains cadres font déjà savoir qu'ils ne sont pas dupes, même si leurs syndicats (UNSA et CGC) s'apprêtent à négocier sur ces points.

Tous les cheminots attendent ce qui va sortir de la réunion des fédérations syndicales des cheminots du 31 octobre, en regrettant d'être obligés de guetter la fin de cette rencontre pour savoir quelles positions seront défendues par les unes et les autres et quelles propositions elles comptent soumettre. C'eût été tout de même la moindre des choses que tous les cheminots, c'est-à-dire les premiers concernés, soient les premiers informés, qu'on leur demande directement leur avis et qu'il soit tenu compte de celui-ci.

Quoi qu'il en soit, la préparation d'un mouvement important, qui s'élargisse bien au-delà des cheminots est très attendue.

Correspondant LO

• RATP

L'attente... avant la reprise de la grève

Dans beaucoup de secteurs de la RATP, après la grève du 18 et ses prolongements les 19 et 20 octobre, c'est l'attentisme.

Les deux ou trois jours de grève sont loin d'avoir épuisé la volonté de lutte. Et, même si aujourd'hui il existe une certaine défiance envers les syndicats et leurs manœuvres de plus en plus apparentes, la plupart des agents attendent l'ordre de grève pour repartir. Les syndicats ont décidé de se revoir le 31 octobre, en même temps que ceux des cheminots et d'EDF-GDF afin de décider d'une action éventuelle si le gouvernement ne bougeait pas. Seule l'UNSA et la CGC ont décidé de jouer en solitaires et ont ren-

contré la direction le lundi 29 octobre.

Mais le plus frappant c'est que, pour bon nombre de travailleurs, l'attente d'un nouveau mouvement ne se fait pas dans la passivité. Tout le monde suit et discute toutes les déclarations, celles des syndicats, de la direction, du gouvernement. La visite de Sarkozy à l'atelier SNCF du Landy, vendredi 26, et surtout la façon dont il s'est fait recevoir ont été largement commentées. Ses propos sur les décotes qui pourraient ne pas s'appliquer à tous ceux qui sont déjà dans l'entreprise ont été compris par beaucoup comme un premier recul dû à la grève. Dans certains secteurs de

l'ouest parisien, des grévistes ont même décidé de s'organiser pour s'adresser à des travailleurs d'autres secteurs et aussi se préparer à l'étape suivante.

L'élan du 18 octobre est donc loin d'être brisé. Et tous ceux qui sont conscients de la nécessité de donner un coup d'arrêt à l'offensive gouvernementale contre les retraites sont bien décidés à se remettre en grève et à faire ce qu'il faut pour entraîner avec eux le maximum de travailleurs.

« Tous ensemble », tel était le slogan de 1995. Il reste toujours d'actualité et sa réalisation sera le gage du succès.

Correspondant LO

• Chantiers Aker Yards – Saint-Nazaire (ex-Chantiers de l'Atlantique)

Un nouvel Eldorado ? Surtout pour les patrons

L'annonce par les Chantiers navals Aker Yards de Saint-Nazaire d'un plan de recrutement de mille salariés sur trois ans a été très largement relayée dans la presse locale et nationale.

Ces prévisions d'embauches font suite à une réduction massive des effectifs, qui sont passés de 5 200 salariés à 2 900 en moins de quatre ans. Durant cette période où les commandes étaient moins importantes, l'entreprise a fait partir toute une génération de travailleurs en retraite anticipée dans le cadre du plan amiante. Et dans le même temps, des aides conséquentes de l'État et des collectivités locales ont été distribuées pour la formation du personnel au travers d'un plan baptisé « Cap compétences ».

Aujourd'hui que le carnet de commandes se remplit à nouveau, la direction des Chantiers ne cesse de se lamenter sur ses prétendues difficultés à recruter, alors que le chômage reste à un taux élevé dans la région. Elle fait preuve d'une sacrée hypocrisie aux yeux de tous ceux qui connaissent la réalité, comme les travailleurs des ateliers, qui voient chaque jour des intérimaires parfaitement compétents être refusés aux tests d'embauche.

Elle fait preuve aussi de pas mal de cynisme, lorsqu'on voit des jeunes (ou moins jeunes), en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, qui sont payés largement en dessous du smic et à qui on fait faire des horaires de 2x8 ou 3x8. Il s'agit là d'une main-

d'œuvre bon marché, car ces travailleurs participent à la production au même titre que les autres, sans avoir de détachement pour apprendre quoi que ce soit, à part les quelques séjours réglementaires en centre AFPI. Et ils n'ont aucune certitude quant à leur embauche définitive !

Cent quarante embauches ont été réalisées depuis un an, essentiellement parmi les ouvriers et à des salaires particulièrement bas. Deux mille quatre cent euros brut ont été annoncés dans la presse pour le salaire moyen d'un salarié des Chantiers. Autant dire que cette somme a fait dire à pas mal d'ouvriers que c'est effectivement cela qu'il faudrait pour commencer à ne plus être dans le rouge à la fin du mois !

Ces effets d'annonces n'ont d'autre but que de faire miroiter aux travailleurs de la région et bien au-delà un eldorado afin de constituer une réserve d'ouvriers disponibles pour les Chantiers et la sous-traitance et peser ainsi sur les salaires. Ceux qui vivent la réalité sur le terrain peuvent contempler de près le cynisme patronal et sa capacité à faire reprendre tous ses mensonges par la presse aux ordres.

Correspondant LO



Une danse profitable : la valse des actionnaires

Pour la troisième fois en moins de deux ans, le capital du chantier naval nazairien vient de changer de main. En janvier 2006, il avait été pratiquement donné par Alstom au groupe financier norvégien Aker ASA, l'actionnaire principal du groupe industriel Aker Yards spécialisé dans la construction navale. Dès mars 2007, Aker ASA a revendu ses actions d'Aker Yards en réalisant une confortable plus-value. Le capital s'est alors trouvé morcelé dans différentes banques d'investissement dont aucune ne possédait plus de 10 %. Fin octobre, 39 % de ces actions sont passées entre les mains du Sud-Coréen STX Shipbuilding, un des plus grands groupes de construction navale dans le monde. Les vendeurs font à nouveau une bonne affaire puisque les actions auraient été achetées

38 % au-dessus de leur cours actuel.

Les millions volent ainsi au-dessus de cette entreprise, mais ils ne s'y posent pas. Il y a bien longtemps qu'il n'y a pas eu le moindre investissement digne de ce nom, et tandis que les actionnaires successifs remplissent leurs poches, les salaires sont comme partout en retard et les conditions de travail dégradées.

À propos du rachat actuel, la plupart des commentateurs ont évoqué le possible transfert de savoir-faire vers la Corée du Sud. C'est possible puisque les chantiers européens sont pour le moment les seuls à construire des paquebots, le type de bâtiment qui dégage le plus de valeur ajoutée. Relayé par les syndicats, ce point de vue a trouvé un certain écho parmi les salariés, qui craignent des déloca-

lisations. Mais si le passé récent a montré quelque chose, c'est que la nationalité de l'actionnaire ne fait rien à l'affaire. Ils sont tous assoiffés de plus-value à court terme et, à partir des ex-Chantiers de l'Atlantique, ils ont trouvé de quoi étancher cette soif en des temps records.

Pour les travailleurs, il ne sert à rien de se lamenter sur les intentions réelles ou supposées des nouveaux propriétaires. Les anciens, les nouveaux ou les futurs ont de toute façon des intérêts qui n'ont rien à voir avec ceux du monde du travail. Il s'agit plutôt de faire entendre les revendications sur les salaires et les conditions de travail pour que les richesses créées servent à ceux qui les produisent, et pas aux parasites qui vivent sur le dos de toute la société.

Correspondant LO

• Chute de la passerelle du Queen-Mary 2

Les patrons non condamnables ?

Le 15 novembre 2003, la chute d'une passerelle d'embarquement à bord du Queen-Mary 2 en construction avait fait seize morts. Après un peu plus de deux semaines d'audiences, le procès qui devait déterminer les responsabilités dans cette catastrophe vient de se terminer. Le verdict devrait être connu fin janvier 2008.

Tout au long de ce procès, les PDG des Chantiers de l'Atlantique (donneur d'ordres) et du sous-traitant Endel (constructeur d'échafaudages) se sont renvoyé la balle en niant leurs responsabilités respectives. Chacun défendait cyniquement « son entreprise », « ses collaborateurs » devant les

familles et amis des victimes, écoeürés, bouleversés par ce spectacle lamentable.

Le réquisitoire du procureur de la République a fait froid dans le dos lorsqu'il a démonté tout le mécanisme de l'organisation du travail des Chantiers de l'Atlantique et d'Endel, dont il a souligné l'importante incidence dans les causes de ce drame.

Pour calculer et concevoir cette passerelle, la direction du sous-traitant Endel avait choisi de confier cette tâche à un salarié doté d'un BTS de comptabilité et presque sans formation spécifique, payé 1 200 euros par mois, en lieu et place d'un ingénieur spécialiste en résistance des matériaux ! Son responsable hiérarchique, justement

ingénieur et censé contrôler son travail, n'en a rien fait : il avait d'autres chats à fouetter. Ses compétences étaient réservées... à vérifier les devis et les coûts !

Côté Chantiers de l'Atlantique, c'est encore pire : quand la passerelle a été livrée, aucun responsable capable d'en juger n'était là pour vérifier si tout allait bien et si elle était aux normes. C'est un salarié, avec CAP de fraiseur, qui a réceptionné la passerelle.

Depuis 2000, pour cause de rentabilité, le service interne d'échafaudages a été supprimé et sous-traité. Cependant, il existe un service Sécurité. Mais là également le chef de ce service a laborieusement expliqué qu'il était responsable de la sécurité sans l'être. Au point de faire dire

au procureur qu'il avait l'air d'être plus préoccupé des vols de petites cuillères sur le paquebot que de la sécurité des travailleurs et des visiteurs.

Enfin, compte tenu du nombre de visiteurs et de salariés travaillant ce samedi-là à la finition du paquebot, une deuxième passerelle aurait dû être ouverte. Cela n'a pas été fait, pour économiser le salaire d'un gardien !

Le procureur, qui a pour fonction de demander réparation et sanction au nom de l'État, déclare avoir requis les peines maximales : trois ans de prison avec sursis pour les huit salariés mis en examen... et pour les sociétés Endel et Aker Yards 225 000 euros d'amendes, plus 7 500 euros par infrac-

tion. Pour les entreprises, c'est une broutille. Mais pour les salariés, c'est une lourde condamnation, même si elle n'est pas ferme. Quant aux patrons des deux sociétés, eux, aucune peine n'est requise à leur encontre.

Ce sont pourtant bien eux qui organisent la production, décident, fixent les règles, la course aux profits et aux délais. L'enchaînement des négligences, des erreurs, des « incompétences » est dû essentiellement au choix des directions pour économiser sur tout ce qui concerne les salariés, pour engraisser les actionnaires. Mais ils sont assurés de s'en sortir indemnes !

Correspondant LO

• Rhodia – Saint-Fons (Rhône)

Les salariés demandent des comptes

En temps normal, les réunions du Comité central d'entreprise de Rhodia se déroulent à Paris ou dans des sièges régionaux, loin du bruit et des odeurs des ateliers. Cette fois le CCE a eu lieu à Saint-Fons, le 24 octobre.

L'occasion était trop belle, les travailleurs avaient à leur portée ceux-là mêmes qui jouent avec leur avenir comme on joue au Monopoly et qui décident de supprimer les emplois, de fermer des sites et des ateliers ou de les vendre.

Soixante-dix travailleurs de Rhodia Chimie, Belle-Étoile et du Centre de recherche, tous situés à Saint-Fons, sont venus en délégation demander des comptes sur l'avenir de leurs emplois. Car après les restructurations de ces dernières années et celles plus ou moins annoncées dans le groupe Rhodia, la colère des salariés s'exprime de plus en plus.

Ce n'était pas là la première expression de mécontentement. La plate-forme chimique de Péage-de-Roussillon, dans la vallée du Rhône, avait débrayé le 22 octobre contre les menaces de fermeture de l'atelier qui fabrique le paracétamol. Fermeture qui s'est hélas confirmée depuis : 47 travailleurs voient leur emploi supprimé.

Il y a quelques semaines, c'étaient les travailleurs de la plate-forme chimique de Pont-de-Claix qui faisaient grève pour l'avenir des emplois dans la chimie grenobloise.

À l'occasion de ce CCE, les travailleurs ont donc exprimé leur ras-le-bol et leur inquié-

tude. Ils ont dénoncé le fait que la direction n'investit pas dans les ateliers, et qu'elle préfère vendre et fermer toutes les productions qui ne lui semblent pas assez rentables. Tout cela, disent-ils, pour avoir de l'argent et rembourser une dette due aux spéculations passées.

Face à cette délégation venue demander des explications, ces messieurs n'avaient visiblement rien à redire sur les conséquences passées et futures de leurs stratégies et aucun compte à rendre, surtout aux travailleurs. Jurant que rien n'était annoncé et qu'il ne fallait pas se fier à la rumeur ou à ce qui était écrit dans la presse, leurs propos se voulaient rassurants. Y compris sur le paracétamol, dont la fermeture allait être annoncée en CE deux jours plus tard.

La comédie que le DRH France a jouée quand ces messieurs se sont fait traiter de menteurs par l'assemblée a eu du mal à convaincre... quand il lui a été rappelé son passé de responsable chez Moulinex à la fin des années 1990, avec plusieurs milliers de licenciements à son actif. Un passé dont il n'a pas à rougir, a-t-il osé affirmer... Triste personnage !

Tous ces propos n'ont rassuré aucun salarié présent. La délégation est ressortie déterminée à ne pas laisser faire, promettant à ces dirigeants qu'on se reverrait pour s'opposer à leur politique.

Correspondant LO

– Un long week-end – de débrayages

Durant un long week-end, les travailleurs de Rhodia-Belle Étoile ont fait entendre leur mécontentement. Après la remise d'une pétition, les salariés de l'atelier BH ont décidé vendredi après-midi 26 octobre de débrayer 3 à 4 heures par poste pour exiger de travailler avec des effectifs suffisants. Ils demandaient aussi l'embauche des intérimaires, plus particulièrement celle de l'un d'entre eux, estimé de tous, des opérateurs à la hiérarchie locale.

Le mouvement a été suivi par une majorité des équipes

tout au long du week-end, paralysant partiellement la production du site.

Pour le moment, aucun engagement d'embauche n'a été donné par le patron. Si le travail a repris lundi 29 octobre, ce n'est qu'en attendant la prochaine réunion avec la direction, prévue début novembre.

Face à des patrons qui essaient de développer le chacun pour soi, les grévistes ont montré leur solidarité entre travailleurs. Et ça comptera sûrement pour l'avenir.

Correspondant LO

• IBM – La Gaude (Alpes-Maritimes)

Non à la vente à la découpe du personnel !

Jeudi 25 octobre au matin, à l'appel de tous les syndicats, les travailleurs d'IBM La Gaude ont débrayé pour s'opposer à la décision de vendre le service NSD (Network Service Delivery) à AT&T, le géant américain de la téléphonie, qui a créé

sont également concernés et ont aussi débrayé.

Ce n'est pas la première fois qu'IBM filialise des secteurs, les réintègre quelques années plus tard, vend des services entiers avec le personnel. Nous en gardons de mauvais souvenirs. À

refus de ce projet, d'autant plus qu'AT&T France, une petite société de 150 salariés, vient de supprimer plus de 30 % de ses effectifs !

Le directeur du personnel est descendu nous dire qu'il était absolument dans la léga-



une filiale spécialement pour l'occasion. Pour cette vente, les actionnaires d'IBM toucheront entre 60 et 80 millions d'euros.

Nous étions près de 200 à sortir, ce qui fait plus du tiers des effectifs présents et bien plus que le personnel directement concerné. Sur ce site de La Gaude, dans les Alpes-Maritimes, IBM emploie environ 550 salariés, principalement des ingénieurs.

Depuis plusieurs semaines, la direction avait annoncé sa décision de vendre ce service, avec les 79 salariés qui y travaillent, dont 23 à La Gaude. Les sites de Montpellier, Lyon ainsi que ceux de la région parisienne

Montpellier en 1993, IBM avait créé une filiale, la DSIE, pour reclasser 47 salariés, filiale dont la vie fut si courte que les Prud'hommes avaient demandé la réintégration des salariés chez IBM en avril 1999, dénonçant « des informations truquées et partielles » et « des manœuvres délibérées ». De même, il y a deux ans, 40 salariés de La Gaude avaient été transférés à la société AMCC à Sophia Antipolis, qui avait rapidement déposé son bilan et cessé toute activité à Sophia. Seule notre mobilisation avait permis la réintégration de nos collègues sur le site.

Tout cela explique notre

lité. Peut-être, mais que ce soit légalement ou pas, nous ne voulons être ni mutés ni transférés, car nous ne sommes pas du tout sûrs de ce que nous réserve la suite. Nous n'avons aucune garantie sur la pérennité des emplois chez AT&T, ni aucune garantie de reprise par IBM en cas d'échec.

Depuis, la direction, dont la procédure n'était pas si légale que cela, s'est mise en conformité avec la loi en présentant le projet au CCE, mais lundi 29 octobre l'ambiance était toujours aussi déterminée : nous ne voulons pas des plans de la direction !

Correspondant LO

• Gémalto – Saint-Cyr-en-Val (près d'Orléans)

Les travailleurs fiers de leur lutte

Depuis l'annonce, en juin, de la fermeture du site pour 2008, l'incompréhension a laissé place à l'écœurement puis à la colère chez les travailleurs de l'usine Gémalto de Saint-Cyr-en-Val. La colère de perdre son emploi alors que l'entreprise, leader mondial de la carte à puce, annonce des bénéfices.

Pour s'opposer à la fermeture du site et aux 362 licenciements, les travailleurs de Gémalto ont durant quatre

semaines de grève bloqué puis occupé leur usine. La semaine passée, ils ont manifesté au siège de l'entreprise à Meudon, puis devant l'Assemblée nationale.

Gémalto a dû céder sur le montant des indemnités de licenciements : 30,5 millions d'euros, deux fois ce qu'elle avait prévu initialement. Selon leur ancienneté, les salariés partiront avec des primes allant de 20 000 à 100 000 euros.

Comme dit un délégué :

« On a tous donné dix-sept, vingt ans ou plus de notre vie. On part le cœur serré car c'est une usine qui fait énormément de fric. » Le cœur est serré mais les salariés sont fiers de leur lutte, d'avoir fait en partie reculer Gémalto sur les indemnités. Lundi 29 octobre, ils ont repris le travail après avoir obtenu le paiement de leurs jours de grève.

Correspondant LO

• Chèques Postaux – Orléans La Source

Stop au mépris !

Pour la première fois, en réaction à une menace de licenciements et à cause d'un ras-le-bol concernant les conditions de travail, une majorité de jeunes travaillant dans les plates-formes téléphoniques se sont réunis et ont décidé la grève.

Depuis deux ans, la direction a créé cinq plates-formes téléphoniques, appelées Modules Relations Clientèles. Sur ces modules travaillent 250 employés. La direction a embauché une centaine de jeunes en CDI et fait appel à des jeunes en CDD à certaines périodes de l'année. Les jeunes contractuels sont en majorité chargés de répondre aux appels des usagers, le plus vite possible. Leur objectif n'est pas de renseigner les usagers mais de les convaincre de continuer la conversation avec... un ven-

deur, qui doit alors placer un produit de La Poste.

Que l'on soit « apporteur » ou « vendeur », chacun a des objectifs de vente. Et pour stimuler les ardeurs, la direction organise des challenges, avec primes à l'appui, entre vendeurs, entre modules et entre différents centres de Chèques Postaux.

Les chefs d'équipe, quant à eux, surveillent constamment, contrôlent le temps des communications et autorisent ou non un employé à quitter son poste de travail, même pour aller aux toilettes.

Début octobre, un jeune, excédé par une chef d'équipe qui lui reprochait d'avoir ouvert une fenêtre, a explosé. Il a tout de suite été mis à pied et menacé de licenciement. En défense de leur camarade, ses collègues se sont mobilisés et ont témoigné

sur le harcèlement quotidien que faisait subir cette chef. Une assemblée organisée par les syndicats a regroupé 100 personnes. Les participants ont dénoncé les mauvaises conditions de travail, l'entassement de 50 personnes parlant simultanément au téléphone, les pressions incessantes. Pour tous, il n'était pas question d'accepter le licenciement. Une journée de grève a été décidée pour le 6 novembre à propos des conditions de travail.

Devant cette réaction, la direction a reculé. Au conseil de discipline du 24 octobre, le licenciement a été transformé en cinq semaines de mise à pied, au grand soulagement de tous... même s'il est inadmissible de priver un travailleur de son gagne-pain pour plus d'un mois.

Correspondant LO

• La Barre-Thomas – Rennes

Licenciements de la honte !



Dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) dont le principal objectif est de diminuer les effectifs, la direction de l'usine de la Barre-Thomas (qui produit essentiellement des pièces en caoutchouc pour PSA) engage en ce moment la seconde phase de son plan qui consiste à s'attaquer à la main-d'œuvre directe, les ouvriers de production.

Avant fin octobre, elle devait annoncer à 40 d'entre nous qu'ils seraient licenciés. Jeudi 25 et vendredi 26 octobre, elle a commencé par prévenir 18 d'entre nous qu'ils n'avaient plus leur place à leur poste.

Voulant s'y prendre en douce, les chefs avaient pour consigne d'aller chercher un par un les ouvriers concernés. Pour l'essentiel, ceux qui sont visés ont plus de 40 ans et beaucoup ont de gros handicaps et sont

usés par les difficultés de la vie. Il s'agit pour la direction d'éliminer les moins productifs, en se moquant des conséquences humaines de ses actes.

La violence de ces choix a été ressentie comme une humiliation révoltante, au point que la hiérarchie a cru bon de retenir à l'infirmerie trois des ouvriers concernés. Dans un secteur, l'atelier G9, le jeudi 25 octobre, elle n'a pas réussi à faire ses mauvais coups sans réaction et à chaque désignation d'un licencié, c'est tous les ouvriers de l'atelier qui ont débrayé pour accompagner leur camarade. Il n'était pas question pour eux, après tant d'années passées ensemble, de laisser partir un camarade sans rien faire.

L'encadrement n'a pas pu s'opposer à ce mouvement de fraternité ouvrière. C'est donc tous ensemble que les travailleurs ont rejoint le rassemble-

ment organisé par les syndicats aux portes de l'entreprise. Parmi les licenciés, il y a aussi un militant de la CGT, délégué du personnel connu pour son activité et sa volonté d'organiser la résistance aux mauvais coups de la direction.

Dans leurs discours, les patrons parlent de l'entreprise comme d'une grande famille. Dans les faits, ils démontrent à longueur de temps qu'ils ne se soucient que des ordres que leur donnent les actionnaires, et cette fois ils ont démontré qu'ils se servaient de leur plan de « sauvegarde » des emplois pour essayer d'éliminer ceux qui les gênent. La réaction dans un atelier pourrait être suivie d'autres actions de riposte tant ces licenciements sont abjects et provoquent l'indignation de tout le personnel.

Correspondant LO

• Renault – Flins (Yvelines)

Nos congés nous appartiennent

Mardi 23 octobre, dans le secteur des Presses de l'usine Renault de Flins, les travailleurs ont débrayé plus d'une heure pour garder leur cinquième semaine de congés payés.

À l'usine de Flins, alors que la direction bloquait quatre semaines pour les congés d'été, la cinquième semaine pouvait être prise par les travailleurs quand ils le souhaitaient le reste de l'année.

La direction a tenté à plusieurs reprises de reprendre cette liberté, se heurtant à des résistances, notamment à une grève de l'ensemble de l'usine en 1996. Depuis la loi dite des « trente-cinq heures », la direction a amplifié son offensive. Elle veut fonctionner avec le minimum d'effectifs, donc pouvoir fixer nos congés en fonction des aléas de la production.

Ces dernières années, à plusieurs reprises, la direction a utilisé la cinquième semaine pour, disait-elle, ne pas faire

faire chômer les travailleurs de la chaîne Twingo, qui vivait au ralenti ses derniers jours. Il n'y avait pas eu de réaction en raison de l'importante proportion d'intérimaires sur cette chaîne.

Début 2007, il a été annoncé que les cinq semaines seraient imposées pour l'ensemble de l'usine : quatre en été et la cinquième entre Noël et le jour de l'an. En octobre la direction a rappelé au comité d'entreprise ces nouvelles dispositions.

Aux Presses, cela a déclenché le mécontentement, d'autant que les compteurs de « capital temps collectif », c'est-à-dire les jours de congé qui sont de toute façon soumis à la seule décision de la direction, sont pleins. Elle n'a qu'à prendre sur ces compteurs-là pour la fermeture de fin d'année. Nos jours de vacances, nous y tenons !

Correspondant LO

• ArcelorMittal – Florange (Moselle)

Le manque de personnel tue

Le 12 octobre, un technicien de l'usine ArcelorMittal de Florange est mort à 46 ans, de façon atroce, broyé par les cylindres du laminoir. Il était seul... S'il avait été avec un collègue de travail, il ne serait pas mort. À deux, le collègue aurait pu pousser l'arrêt d'urgence quand ce travailleur a été entraîné dans les cylindres. À deux, cet accident du travail aurait pu être plus limité. Employé depuis plus de vingt ans dans l'usine, Gabriel Péliissier était délégué du personnel au CHSCT.

Mais voilà... Ce jour-là, le chef de poste était absent et il fallait le remplacer ; ce jour-là il y avait des problèmes sur la ligne, et comme la direction hurle dès qu'on arrête la production, celle-ci n'a pas été arrêtée. Ce jour-là, comme tous les jours, il manquait des effectifs. Un travail-

leur en est mort. C'est le 33^e depuis le début de l'année dans le groupe ArcelorMittal dans le monde.

L'usine ArcelorMittal de Florange, en Moselle, ne compte plus aujourd'hui que 3 500 travailleurs alors qu'elle en comptait 13 000 au début des années 1980. Depuis, les de Wendel ont quitté la région et font fortune ailleurs. Maintenant c'est Mittal, mais la course au profit est la même.

Cela fait des années que les syndicats dénoncent le manque de personnel, la polyvalence à tout va, quand ce n'est pas l'intérim pour boucher les trous quand ils sont trop béants. Moins d'effectifs, c'est plus de profits... quitte à les faire avec la peau des travailleurs.

Etienne HOURDIN

• Grenelle de l'environnement

Parler et ne rien faire

Pour la conclusion du Grenelle de l'environnement, Sarkozy avait mis les petits plats dans les grands : il y avait plus de 600 invités, dont Manuel Barroso, président de la Commission européenne, et deux prix Nobel de la Paix, la Kenyane Wangari Maathai et l'ancien vice-président américain Al Gore, présentés comme des pionniers de cette « révolution verte » que Sarkozy dit vouloir entreprendre.

À ceux-ci s'ajoutait une brochette d'industriels, de ministres et d'écologistes, ceux-ci n'étant pas les derniers dans le maniement de la brosse à reluire. Nicolas Hulot a donné un « 18 sur 20 » à Sarkozy, ajoutant que grâce à son « pacte écologique », on avait fait plus en quelques mois qu'en une dizaine d'années. Même José Bové y est allé de son compliment, estimant que pour les OGM « ça va dans le bon sens ».

Celui que Sarkozy peut sans doute féliciter, c'est le rédacteur de son discours aux accents lyriques. On a eu droit à la « révolution dans nos comportements, nos politiques », à l'appel à un « New Deal » ou à un « Plan Marshall » de l'écologie. Mais à y regarder de plus près, si sauver la planète est une urgence, il est aussi urgent pour Sarkozy de ne

pas s'en prendre aux intérêts des capitalistes pollueurs, ce que Laurence Parisot a très bien compris en se félicitant qu'on n'ait pas opposé « économie et écologie ».

Ainsi la « taxe carbone » proposée par Hulot sur les émissions de carbone et rebaptisée « taxe climat-énergie » n'aurait de sens pour Sarkozy que si « elle ne sanctionne pas... inutilement nos entreprises ». Si elle voit le jour, car Sarkozy se contente de « poser la question », elle serait compensée par un allègement de la taxation sur le travail, c'est-à-dire par de nouveaux cadeaux pour les patrons. Par contre, Sarkozy s'est prononcé pour une

écotaxe sur les véhicules neufs polluants, à la charge des automobilistes.

Quant aux rares promesses chiffrées, elles laissent rêveur. Pour décongestionner le centre des villes Sarkozy annonce la construction de 1 500 km de voies pour les vélos, les bus ou les tramways hors d'Ile-de-France, donc à l'échelle du pays. Ce n'est pas beaucoup d'audace pour un « Plan Marshall » ! Emporté par son élan, il chiffre pour 2020 à deux millions le nombre de camions qui ne traverseront plus le pays grâce au développement du ferroutage, et à un autre million encore grâce au développement des ports et des voies fluviales. Le

lendemain, Borloo est même allé jusqu'à annoncer la disparition des camions sur les autoroutes sur les longues distances d'ici trois ou quatre ans. Et la ville à la campagne c'est pour quand ? Tenir ce langage, alors que la SNCF, sans que le gouvernement y trouve à redire, réorganise son fret en supprimant des triages et veut abandonner le traitement des wagons isolés, relève de l'escroquerie intellectuelle.

Qu'il y ait urgence et que l'état écologique de la planète soit alarmant, c'est pourtant vrai. Les ressources énergétiques et les réserves d'eau potable sont menacées. Des menaces graves pèsent sur la

biodiversité et une catastrophe climatique majeure est possible. Mais Sarkozy et Borloo se contentent de brasser du vent. La seule urgence pour eux est de nous faire croire qu'ils se préoccupent des problèmes écologiques, pour finalement ne proposer que des taxes nouvelles pour la population et des subventions pour les patrons.

Cédric DUVAL



En vue : des subventions pour le patronat et des taxes pour les automobilistes.

• Agrocarburants contre aliments

Une organisation sociale démente !

Le prix du baril de pétrole flambe et en même temps ceux du blé et du maïs s'envolent. Car les céréales ne sont plus seulement des matières premières pour l'alimentation mais aussi des sources de carburants, de richesses pour les industriels, et par-là même de misère accrue pour les populations déjà affamées.

Le réchauffement climatique et la diminution des réserves pétrolières sont une aubaine pour les céréaliers et autres industriels de l'agro-alimentaire, et aussi pour ceux du pétrole, qui misent sur cette juteuse reconversion. L'heure est à la transformation des végétaux en carburants dits « verts », en biocarburants ou agrocarburants. On distille le maïs, le blé, le riz, la canne à sucre ou les betteraves en « bio » éthanol, on extrait l'huile de palme, de colza, de

soja ou de tournesol pour les transformer en « bio » diesel.

Les pays riches se sont fixés des objectifs en la matière. L'Europe a pour ambition de couvrir 5,75 % de ses besoins en carburants routiers avec de tels agrocarburants en 2010 et 20 % en 2020. Quant aux États-Unis, ils espèrent bien en produire près de 140 milliards de litres par an. Si on en croit les spécialistes, pour atteindre ces objectifs, il faudrait que l'Europe y consacre 70 % de ses terres agricoles, quant aux États-Unis, ils devraient pour ce faire transformer la totalité de leurs récoltes de maïs et de soja en « pétrole vert ». Mission impossible... et ce sont donc les autres continents – les plus pauvres – qui s'apprentent à produire encore plus ces agrocarburants, au mépris des cultures vivrières et au prix d'une augmentation du coût des aliments de base.

Pour ne prendre qu'un

exemple, en janvier dernier, à Mexico, des milliers de manifestants protestaient contre le doublement du prix de la tortilla, cet aliment de base qu'est la galette de maïs. Car, depuis que de grands groupes industriels se sont avisés des profits qu'ils pourraient engranger en transformant cette céréale en éthanol, la spéculation a fait plus que doubler son prix en deux ans. Ailleurs, notamment au Brésil, après que des forêts ont été brûlées pour laisser place à des plantations de canne à sucre pour la production d'éthanol, ce sont désormais des terres vivrières qui sont plantées en canne ou en soja. Dans ce but, certains envisagent même des plantations de manioc en Afrique ! Que l'augmentation des productions agricoles affament encore plus les populations, c'est là un symbole de l'absurdité et de la démente de l'organisation éco-

nomique de notre société !

Sur un autre plan, celui de l'environnement, les agrocarburants sont apparemment loin de remplir les promesses de leurs promoteurs. C'est qu'avant de les récolter, il faut répandre des quantités massives d'engrais, utiliser des quantités gigantesques d'eau, puis consacrer de l'énergie pour leur transformation, sans compter les gaz à effet de serre libérés par les incendies qui permettent les déforestations préalables... Les bénéfices attendus seraient ainsi annulés par les mécanismes de leur production.

Ce qui est certain, c'est que la faim tenaille des centaines de millions d'individus : 100 000 personnes meurent de faim chaque jour et 854 millions souffrent de malnutrition. Et si on continue à vouloir remplir les réservoirs avec des aliments, le futur sera bien pire encore.

Sophie GARGAN

L'éducation est un sport de combat... contre le gouvernement

Au beau milieu du dernier Grand Jury RTL, le ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos, a cru bon d'émailler sa plate intervention sur l'école d'une image laborieuse. Guère plus délicat que son prédécesseur Allègre, alors ministre du gouvernement Jospin, qui, prônant une politique d'économies, prescrivait en 1997 de « dégraisser le mammoth », Darcos a comparé l'école à un « sumo ». Il s'agirait là aussi de faire maigrir ce dernier, jusqu'à en faire un « athlète », réputé plus musclé.

Citant un rapport selon lequel seuls 15 % des élèves du primaire maîtrisent correctement la langue à l'entrée au collège, Darcos a fustigé les syndicats qui « revendiquent toujours plus de moyens ». À quoi bon, commente-t-il sournoisement, puisque la France se situe sur ce critère dans les derniers de la classe des Européens, « même après la Bulgarie », un comble, pour Darcos.

La mise en œuvre de la suppression des cours du samedi est repoussée à la fin de l'année 2007, mais les suppressions de classes, de postes de professeurs, d'assistantes maternelles, d'options et de dédoublements dans les collèges et les lycées, sont bel et bien en route.

Darcos a montré qu'il maîtrise, lui, parfaitement la métaphore à deux sous. Quant au sumo, si sumo il y a, il saura bien pousser le ministre hors du cercle.

Viviane LAFFONT